

# LIFE Integrated Project 2016

# Smart Waste



<http://www.lifeipsmartwaste.eu>

COMITÉ DE PILOTAGE N°12

MARDI 10 OCTOBRE 2023

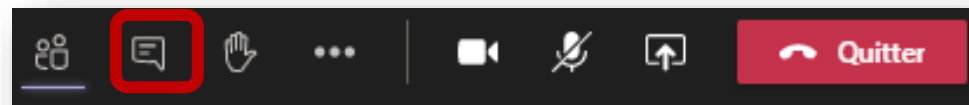
Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

# EMARGEMENT – 12<sup>ème</sup> comité de pilotage

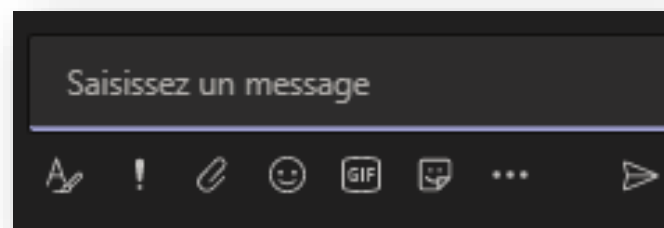
## < 10 octobre 2023



- Utiliser le « **tchat/fil de discussion** »



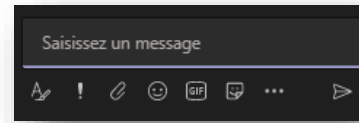
- Tous les participants doivent émarger** dans le tchat en précisant leur nom, fonction et structure pour le compte rendu (ex : *Guillaume EVRARD, Chargé de mission, Région SUD*)



Merci de votre compréhension

En cas de problèmes techniques, contacter Guillaume  
EVRARD, [gevrard@maregionsud.fr](mailto:gevrard@maregionsud.fr), 04 91 57 54 96

# QUESTIONS-RÉPONSES en Visioconférence

- Utiliser le « **tchat** » ou **demander la parole** → 
- Si possible **penser à mettre l'acronyme de votre structure** avant la question, exemple :  
« REGION – Comment/pourquoi/... ? » → 
- Vous pouvez également **transmettre des informations** en lien avec la commission par exemple un lien internet
- L'équipe projet répondra à certaines questions directement sur le tchat
- Guillaume suit en direct le « tchat » afin de **compiler les questions**, et informe des demandes de prises de parole
- Les échanges du « tchat » et les prises de parole permettront de compléter le CR

Enfin lorsque vous n'intervenez pas, merci de veiller à  
éteindre votre micro



Merci de votre participation

# Ordre du jour

1. Propos introductifs de Mme Anne CLAUDIUS-PETIT – Présidente de la Commission Transition énergétique, stratégie des déchets, Qualité de l'air
2. Bilan de l'avancement du projet
3. Prolongation du projet
4. Conclusions de l'audit financier externe
5. Echanges et retours d'expérience
6. Tour de table
7. Actualités CITEO et Région Sud
8. Propos conclusifs par Mme CLAUDIUS-PETIT





# Propos introductifs

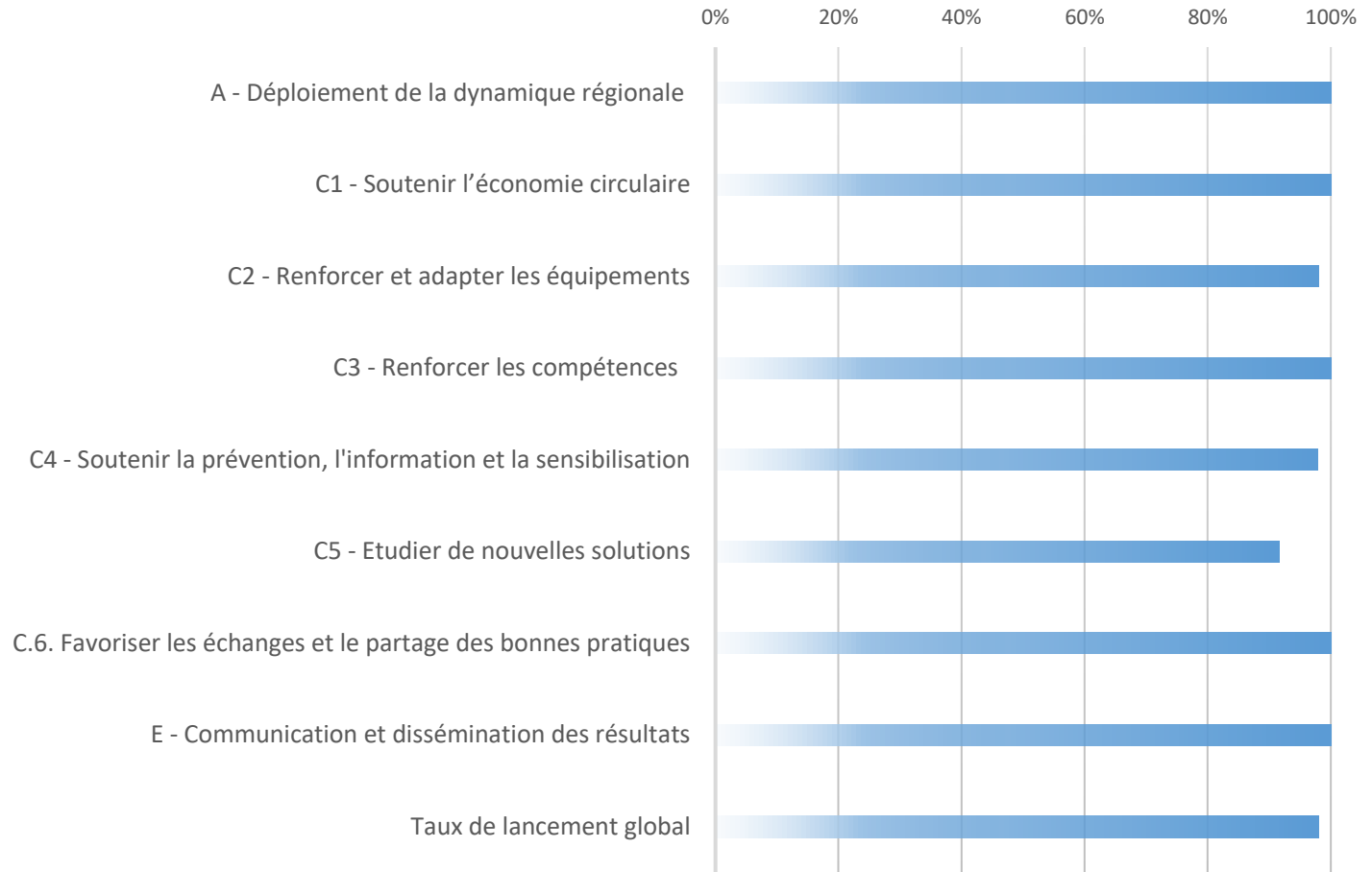




# Bilan de l'avancement des opérations au 30 septembre 2023

98%  
 des opérations  
 lancées

56  
 opérations  
 livrées



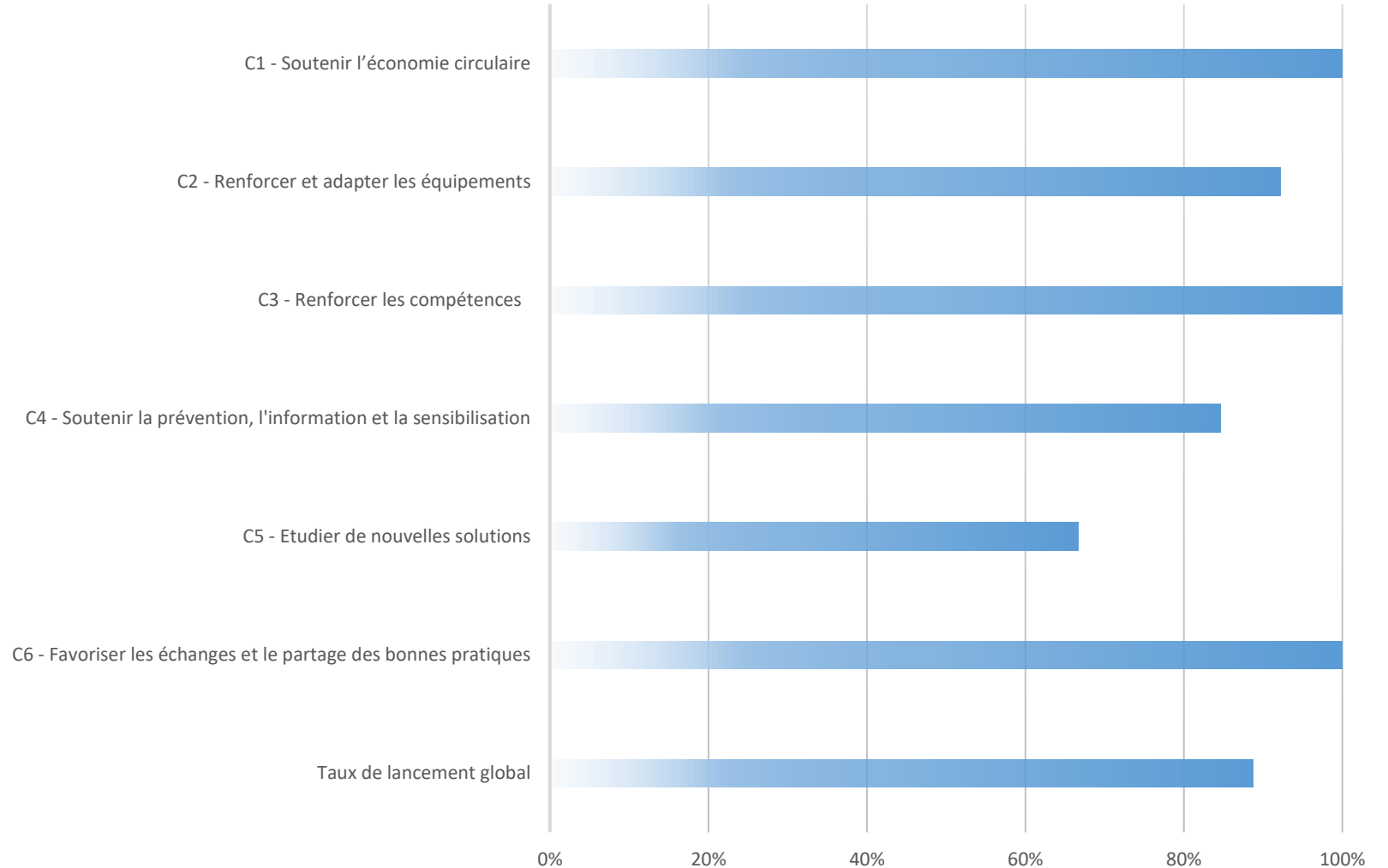
TAUX DE LANCEMENT PAR ACTION



**90%**  
 des actions  
 complémentaires  
 lancées

**44**  
 opérations livrées  
 41 M€ engagés

## TAUX DE LANCEMENT DES ACTIONS COMPLEMENTAIRES





## 3 opérations à lancer en 2024 pour un montant total de 570 k€

| SOUS-ACTION                                                                                                                      | PARTENAIRE | NOM DE L'OPÉRATION                                 | COÛT TOTAL |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|----------------------------------------------------|------------|
| C.2.1 Optimiser la valorisation des flux de déchèteries (nouveaux flux, accueil des professionnels,...)                          | CCPV       | <b>Réhabilitation de la déchèterie de Seillons</b> | 500 000 €  |
| C.5 Identifier et coordonner entre les collectivités les outils techniques et financiers de prévention et de gestion des déchets | CCVBA      | <b>étude gestion des biodéchets</b>                | 36 000 €   |
| C.4.5 Renforcer les opérations de sensibilisation des populations                                                                | TDP        | <b>Animation scolaires</b>                         | 34 000 €   |

# Rapport d'avancement annuel à nous faire parvenir **courant novembre 2023**



Le rapport d'avancement se veut synthétique et ne devra pas dépasser 15 pages.

**Partie administrative = 2 pages**

Objectifs

- Présenter l'organisation de l'équipe projet
- Décrire la méthodologie de travail
- Décrire les éventuelles **difficultés administratives** rencontrées

# Rapport d'avancement annuel

Partie technique = 10 pages

Objectifs



- Décrire la ou les actions mises en œuvre
- Détailler les éventuelles difficultés techniques
- Interpréter les résultats obtenus par rapport aux objectifs initiaux
- Dresser les perspectives pour l'année suivante



# Rapport d'avancement annuel

Partie financière = 3 pages



## Objectifs

- Avoir un aperçu des **coûts engagés**
- Expliquer le système de **traçabilité comptable**
- Présenter la répartition des coûts par nature de dépenses



# Recommandations



- Illustrer vos actions (**photos**)
- Présenter les résultats à l'aide de **graphiques**
- **Justifier les retards et les demandes de modifications**
- Penser à référencer et à joindre les **livrables** : tout support/outil de communication, BM, synthèse d'étude, articles de presse, lien web, vidéo, CCTP...
- Ne pas tenir compte des annexes

# Fiche Retour d'expérience

## 60 fiches REX déjà en ligne

1. Synthétique
2. Illustrée
3. Reproductible

Publication sur les sites internet :

- [Life-IP Smart waste - Actions concrètes](#)
- [Partage d'expérience | Optigede - Ademe](#)

**RETOURS D'EXPERIENCE – PREVENTION ET GESTION DES DECHETS**

Référence : C.2 – C.2.2 – 6 – TDP

**Optimisation de la collecte des flux de collecte sélective (EMR, papiers et verre)**

Renforcer et adapter les équipements pour améliorer le taux de valorisation des déchets (collecte, tri, et traitement au niveau local)

➔ Acquisition de 250 PAV (carton et verre)

**ACTEUR ET TERRITOIRE**

 Terre de Provence Agglomération  
Chemin Notre Dame - BP1  
13630 EYRAGUES

 Elodie MOLINA - Responsable service déchets  
[dechets@terredeprovence-agglo.com](mailto:dechets@terredeprovence-agglo.com)  
04.32.61.06.13

**CONTEXTE**

Afin d'optimiser les coûts de collecte, d'améliorer le geste de tri et la qualité du service, la Communauté d'Agglomération a décidé de changer son schéma de collecte sur une partie du territoire (4 communes) pour passer en collecte de proximité (fin du porte à porte et remplacement par des points d'apport volontaire –PAV).

Cette première phase, si elle est probante, sera complétée par une généralisation de la collecte de proximité sur l'ensemble du territoire. Elle résulte d'une étude terrain menée en automne 2017. Cette action s'inscrit dans un partenariat avec l'éco-organisme CITEO qui soutient ce schéma de collecte des PAV.

Ce dispositif sera accompagné d'opérations de communication notamment le passage d'ambassadeurs de tri, des animations et la mise en place d'une communication spécifique (plan de communication, guide, campagne de communication, rénovation du site Internet de la collectivité).

**OBJECTIFS ET RESULTATS**

**Objectifs généraux** Mise en place de la collecte de proximité sur l'ensemble du territoire.

**Objectifs quantitatifs**

- Diminution des tonnages ordures ménagères
- Augmentation tonnages collecte sélective
- Diminution % refus de tri

**Résultats quantitatifs**

|             | Tonnages collectés (mai - octobre) | Tonnages collectés (ancien mode de collecte) | Evolution |
|-------------|------------------------------------|----------------------------------------------|-----------|
| OM          | 1 846,54                           | 2 136,15                                     | -14%      |
| Fibreux     | 260,87                             | 262,95                                       | +72%      |
| Non Fibreux | 191,18                             | 201,90                                       | +32%      |
| Verre       | 266,80                             |                                              |           |
| Total       | 2 565,39                           | 2 600,99                                     |           |

# Bilan financier du projet au 30 juin 2023



# Bilan financier du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 30 juin 2023 :

## Volet dépenses

- Ajustements financiers réalisés des maquettes budgétaires européennes. L'objectif est ici un pilotage fin des lignes financières restantes à atteindre pour chaque bénéficiaire associé concerné;
- Près de 26 M€ remontés à T4 2022 (76% de réalisation des dépenses prévues) dont plus de la moitié concerne les volets « Equipment » et « Infrastructure » soit de l'investissement;
- En termes de consommation budgétaire, viennent ensuite les catégories de dépenses : External Assistance (plus de 5M€) et Personnel costs (près de 3 M€), puis dans une moindre mesure les catégories d'Other Costs, de Consumables et de Travel.

# Bilan financier du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 30 juin 2023

## Volet Recettes

- Ajustement fait de l'onglet funding suite au deuxième reversement européen perçu courant T4 2022;
- Ajustement fait du montant de co-financements remontés;
- Part d'auto-financement des bénéficiaires associés toujours prépondérante-> elle représente près de 2/3 du financement des dépenses totales réalisées;
- La part des recettes directes (direct income of the project) reste quant à elle résiduelle et stable : autour de 200 000 € à T2 2023 (1% du financement des dépenses réalisées).



# Bilan financier : Zoom sur quelques points clés



## Rappel des impératifs financiers à respecter

- Nécessité de **justifier du processus de sélection de ses prestataires**
  - Soit pour vos marchés : Transmission de l'intégralité des pièces justificatives (AE, RC, CCAP/CCTP, BPU/DPGF, RAO, notifications,...)
  - Soit pour les procédures menées sur la base de devis : Certificat administratif justifiant des seuils, ensemble des devis obtenus, RAO produits,....
- Obligation d'apposer **les deux références du projet LIFE -> LIFE IP SMART WASTE (LIFE 16 IË FR 005)** sur l'intégralité de la chaîne de dépenses;
- Toujours justifier du **paiement effectif de la dépense** (relevé bancaire, certification des dépenses par le trésorier payeur,...)

# Prolongation de projet et Rétroplanning





# Point sur la demande de prolongation du projet

Arbitrage fait d'une prolongation de projet de 12 mois supplémentaires jusqu'au 31 décembre 2024

- **Mai 2023** : Envoi officiel à la Commission européenne (CINEA)
- **Juin 2023** : Retour de CINEA validant officiellement la demande de prolongation de projet
- **Juillet 2023** : Signature du Président de Région
- **Aout - Septembre 2023** : Ajustements en conséquence des conventions de partenariat de chaque bénéficiaire associé, eu égard à la prolongation de projet alors actée et à la nécessaire prise en compte des modifications sollicitées pour vos maquettes budgétaires

A ce jour, il manque uniquement le retour de la commune de Miramas suite au conseil municipal prévu le 11 octobre.



# Point sur les demandes de subvention

**REGION (53 demandes en cours)**

- ☐ 29 dossiers prorogés jusqu'au 31 décembre 2024
- ☐ 24 dossiers à solder en 2023



# Conclusions de l'audit financier réalisé en Septembre 2023



# Audit financier : contexte

- Réalisé par BDO qui a été mandaté par CINEA
- Concernait 5 partenaires :
  - Région Sud
  - Métropole Aix Marseille
  - CC Golfe de St Tropez
  - CC Cœur du Var
  - CC Lacs et Gorges du Verdon
- Portait sur les dépenses 2018 – 2021 (1ere phase)
- Durée de 5 jours : du lundi 4 au Vendredi 8 septembre

# Audit financier : déroulé et conclusions

- Environ 1500 pièces préparées pour l'audit / Echantillonnage de 200 pièces
- L'audit portait sur deux niveaux d'analyse :
  - Financier
  - Gouvernance / Management
- Conclusions :
  - ✓ Volet financier : Sur 10 M€ de dépenses analysées, une erreur humaine de 31 000 € (doublon de facture car premier mandat refusé) soit un trop perçu de 9 000 € sur 6 M€ de subvention Europe versée
  - ✓ Volet gouvernance/management (piloté par la Région) : aucune observation



# Retours d'expériences



*témoignages*



# 1. Elaboration de Programmes Locaux de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)





# Métropole Toulon Provence Méditerranée (urbain dense)



*témoignages*

Métropole Toulon Provence Méditerranée

## PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES



PLPDMA 2022 – 1ers résultats – 10 octobre 2023

Direction des déchets  
Catherine Marquet – Chargée de mission planification  
et ingénierie

- I. Préambule : 17 actions pour réduire de 62 kg les DMA en 5 ans
- II. Les biodéchets
- III. Les déchets verts
- IV. La redevance spéciale
- V. Conclusion : les indicateurs et les grands projets

# UN PROGRAMME EN 17 ACTIONS PRINCIPALES

---

## ACTIONS TRANSVERSALES - TOUS FLUX

Action 1. Créer une dynamique prévention au sein de la Métropole TPM et de ses communes membres

Action 2. Être exemplaire en matière de prévention des déchets et réduire la consommation de papier et de produits jetables dans les services

Action 3. Elaborer et diffuser un plan de communication PLPDMA sur les 6 ans du programme

Action 4. Encourager la démarche de sensibilisation du jeune public sur les thématiques du PLPDMA

Action 5. Promouvoir les thématiques du PLPDMA via des éco-manifestations

## BIODECHETS : RESTES ALIMENTAIRES ET VEGETAUX

Action 6. Organiser un service d'accompagnement au compostage individuel

Action 7. Organiser un service d'accompagnement au compostage collectif, partagé ou pédagogique

Action 8. Promouvoir et mettre en place des opérations de broyage des végétaux

Action 9. Engager des actions de sensibilisation sur le gaspillage alimentaire et lutter contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective

Action 10. Développer ou renforcer la démarche de don alimentaire

## DECHETS ASSIMILES DES ENTREPRISES

Action 11. Mettre en place une traçabilité des déchets assimilés, créer du lien et permettre l'échange de bonnes pratiques entre acteurs

Action 12. Harmoniser et étendre la redevance spéciale sur l'ensemble du territoire

## DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Action 13. Lancer une réflexion sur la tarification incitative

Action 14. Promouvoir le "fait maison" et l'utilisation de produits pauvres en déchets

Action 15. Lutter contre les imprimés non sollicités

## DECHETS OCCASIONNELS DES MENAGES

Action 16. Promouvoir le troc, la réparation et le réemploi

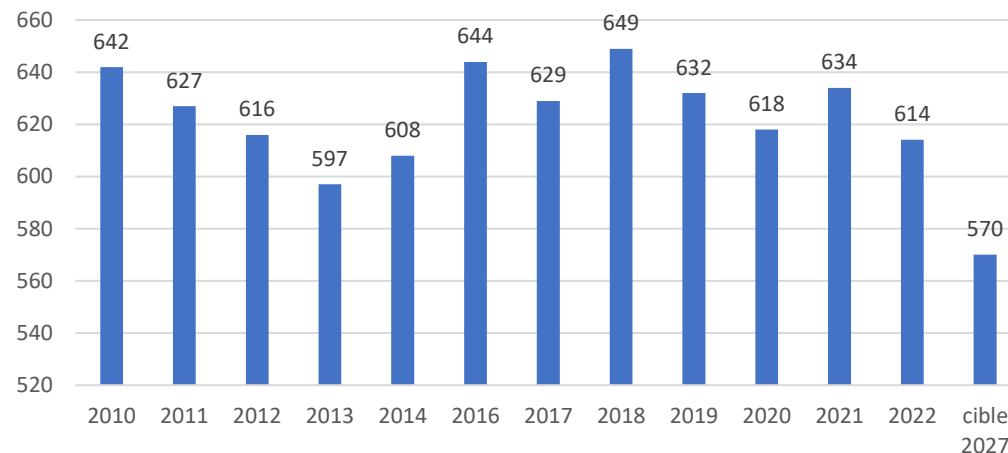
## DECHETS MARINS

Action 17. Soutenir des actions en lien avec la lutte contre les déchets marins

# INTRODUCTION

## LE PLPDMA DONNE UN OBJECTIF DE REDUCTION à échéance 2027

DMA  
en  
kg/hab



En 2022, les DMA ont chuté de 6200 tonnes, soit -20 kg/habitant par rapport à 2021.

La combinaison de mesures de prévention et de mesures de gestion ont permis d'atteindre ce résultat.

Les mesures de gestion majeures :

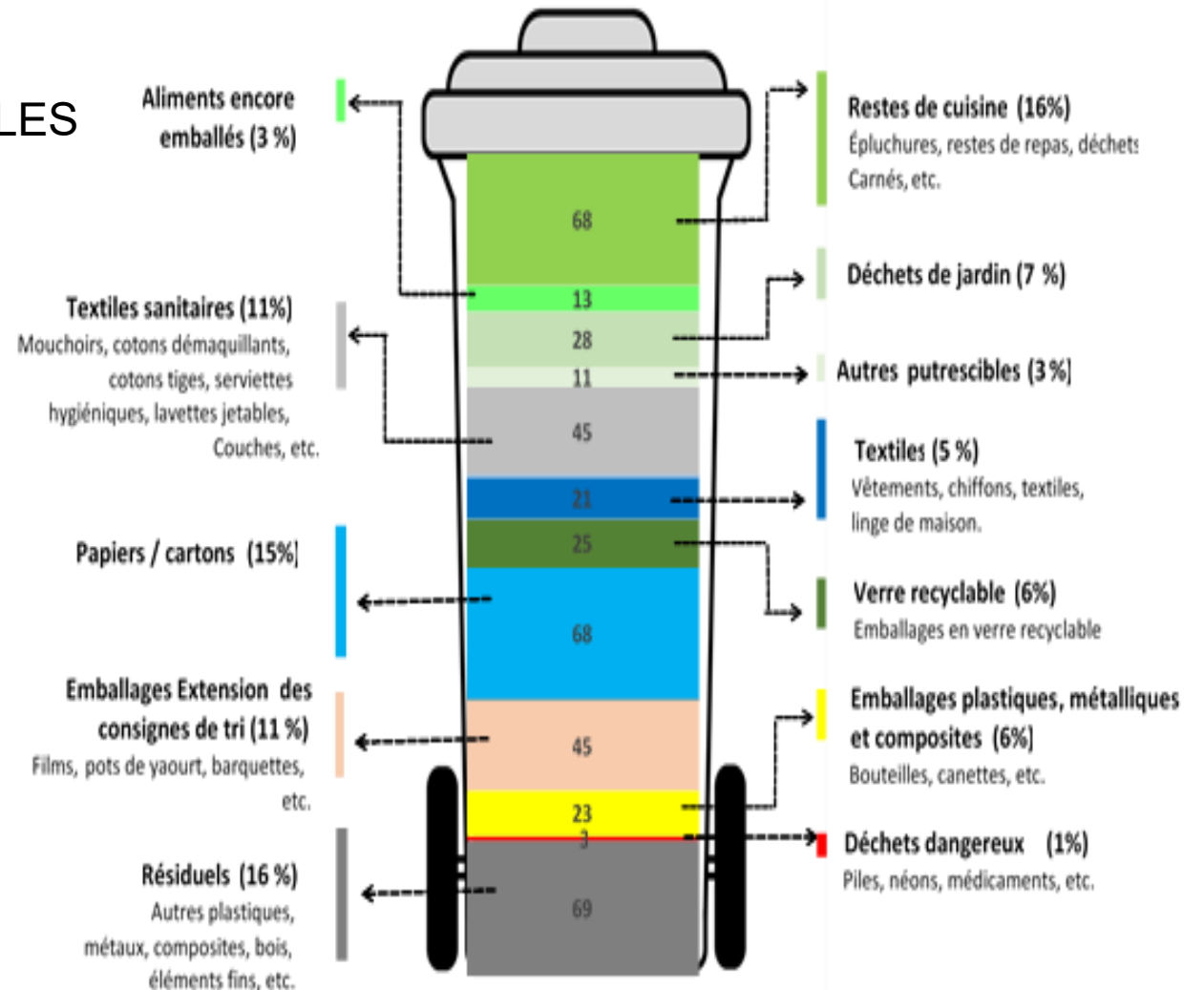
1. **OMR** -> en chute de 4900 tonnes par la mise en place des **consignes de tri** au 01/03/2022
2. **ENCOMBRANTS EN MELANGE** -> Un effort de tri important sur les encombrants en mélange dans les déchèteries (+2000 t d'Ecomobilier)
3. **GESTION NUMERISEE DES ENTREES EN DECHETERIE** -> La mise en place des cartes numériques individuelles pour les citoyens +75000 cartes en 2022



# INTRODUCTION

## LE PLPDMA IDENTIFIE LES FLUX PRIORITAIRES

- LES OMR dont LES DECHETS COMPOSTABLES
- LES DECHETS PROFESSIONNELS
- LES ENCOMBRANTS



# ZOOM SUR BIODECHETS : la stratégie

---

1. Spatialiser les moyens de tri à la source : étude stratégie biodéchets,
2. Le compostage chez l'habitant : généralisation du compostage individuel et du compostage partagé,
3. Le broyage : équiper toutes les déchèteries d'un broyeur à déchets verts avec distribution du broyat à la demande,
4. Expérimenter la collecte en PAV sur un secteur de La Valette.



## **Objectifs : 23kg/hab à détourner des OMR (2019)**

- Généraliser le compostage : 36 sites partagés par an dès 2024 et équiper 50% des maisons individuelles de composteurs
- Généraliser le broyage des déchets verts en déchèterie : 22000 t/an sont collectés sur MTPM/an. En 2024, installation de 2 broyeurs à déchets verts sur les déchèteries de Hyères et La Crau pour 7300 tonnes de DV collectés en 2022)

**Réaliser le suivi des sites en prestation afin de pérenniser les pratiques de compostage**

# ZOOM SUR BIODECHETS : Respecter l'obligation de tri à la source

Depuis 2022, et en partenariat avec le Sittomat

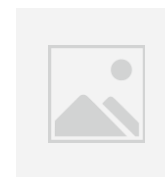
- La distribution de composteurs en porte à porte :
  - En 2022 essai de distribution à St Mandrier 111 composteurs individuels en 8 jours
  - En 2023 un marché de distribution est confié à une entreprise d'insertion
    - La communication est transmise à chaque Mairie avant le démarrage de l'opération
    - Chaque agent a un objectif de 15 composteurs/jour avec signature d'une charte
    - Une enquête au fil de l'eau est menée sur Google forms par envoi d'un sms

3400 composteurs ont été distribués en avril et mai 2023 et 84 personnes ont rempli le questionnaire d'enquête

- Le suivi est réalisé à partir de septembre par deux agents en service civique formés guides composteurs,
- 25 composteurs collectifs installés et suivis en 2022 par les Alchimistes
- 1554 composteurs individuels distribués

**Distribution des composteurs PAP en place en 2023 en lien avec le SITTOMAT**

**Développement des sites de compostage partagé avec le SITTOMAT**



# ZOOM SUR BROYAGE DES VEGETAUX : Promouvoir et mettre en place des opérations de broyage des végétaux

- Collecte des déchets verts à domicile dans la plupart des communes de MTPM  
80 tonnes collectés en 2021 et 2022 à La Seyne sur mer
- Opérations de broyage des végétaux dans les quartiers à La Seyne depuis 2019
- Expérimentation du broyage dans les quartiers à Carqueiranne et au Pradet en 2020.



## Objectifs : 2,8 kg/hab à détourner des OMR

- Généraliser le broyage des déchets verts en combinant broyage en déchèterie et broyage dans les quartiers
- Mettre en place une politique de subvention pour l'achat de broyeurs individuels





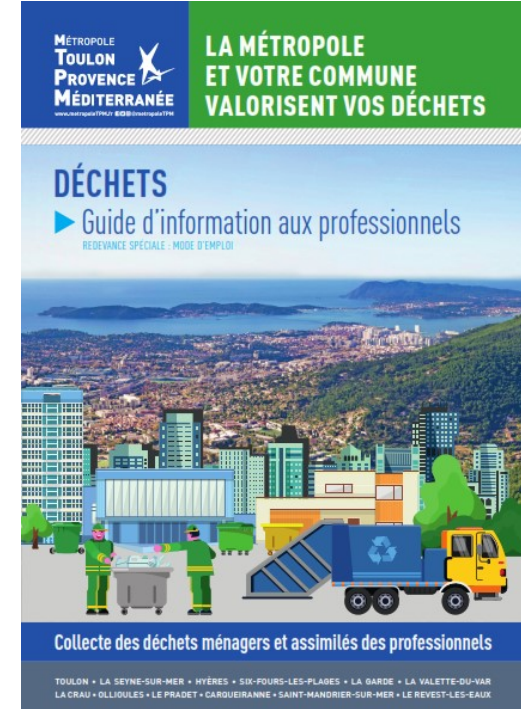
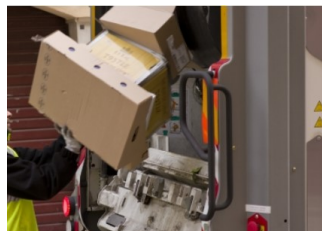
# ZOOM SUR LA RS - Harmoniser et étendre la redevance spéciale sur l'ensemble du territoire



- Mise en place de la redevance spéciale sur l'ensemble des communes de la Métropole en 2022
- Déploiement de la redevance spéciale à partir de 2023 sur l'ensemble des collèges et lycées de la Métropole (2 agents recrutés)
- Mettre en place un véritable partenariat avec les acteurs et conseiller les entreprises sur les actions de réduction à mettre en place.

**Objectifs : 50kg/hab à détourner des OMR (2019) par l'encouragement au tri**

- Atteindre l'objectif régional de traçabilité et de réduction de moitié de la part de déchets assimilés pris en charge par le service public
- 12 communes couvertes par la redevance spéciale des déchets assimilés



**12 communes  
couvertes par la  
redevance spéciale**

# ZOOM SUR LA RS - atouts et difficultés en fin de 1<sup>ère</sup> année mise en place

---

| +                                                                                                                                  | -                                                                                                                                                         |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Le dispositif est bien perçu globalement et les explications sont nécessaires</b>                                               | <b>Le travail en porte à porte est indispensable notamment pour les professionnels qui ont des conventions anciennes</b>                                  |
| <b>Réussite avec les partenaires institutionnels qui ont préparé la RS (lycées (Région) et collèges (Département)) depuis 2020</b> | <b>A partir de 2024 les professionnels qui n'ont jamais eu de contrat seront démarchés il est possible que le rendement des contrats soit moins élevé</b> |
| <b>80 conventions de professionnels et 40 conventions avec les collèges et lycées seront signées d'ici fin 2023</b>                | <b>Pour les contrats à jour il faudra mettre en place une gestion de la « vie du contrat » (enlèvement et livraison des bacs, contrôles...)</b>           |



# BILAN DE DEUX ANS DE PROGRAMME

---

Les indicateurs de suivi :

Le suivi est réalisé au moyen d'un tableur très complet qui décrit les indicateurs de chaque action

3 indicateurs de synthèse sont proposés :

| N° | Intitulé de l'indicateur                                             | 2019<br>Diagnostic | 2020   | 2021   | 2022   |
|----|----------------------------------------------------------------------|--------------------|--------|--------|--------|
| 1  | Taux d'évolution des kg de DMA/habitant (en % depuis 2010)           | -1,6%              | -3,8%  | -1,5%  | -2,4%  |
| 2  | Taux d'évolution des kg d'OMA/habitant (en % depuis 2010)            | -12,9%             | -13,5% | -12,4% | -14,8% |
| 3  | Taux d'évolution des kg/hab entrant en déchèterie (en % depuis 2010) | 48,7%              | 38,9%  | 47,9%  | 41,8%  |

Le personnel dédié au PLPDMA se consacre au déploiement de la RS (2 personnes)

Deux ressourceries sont en projet de construction à échéance 2025 et 2026 (La Seyne et Le Pradet)

---

Estérel  
côte d'azur  
AGGLOMÉRATION

# Estérel Côte d'Azur Agglomération (touristique urbain)



*témoignages*

# ➤ Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés d'Estérel Côte d'Azur Agglomération

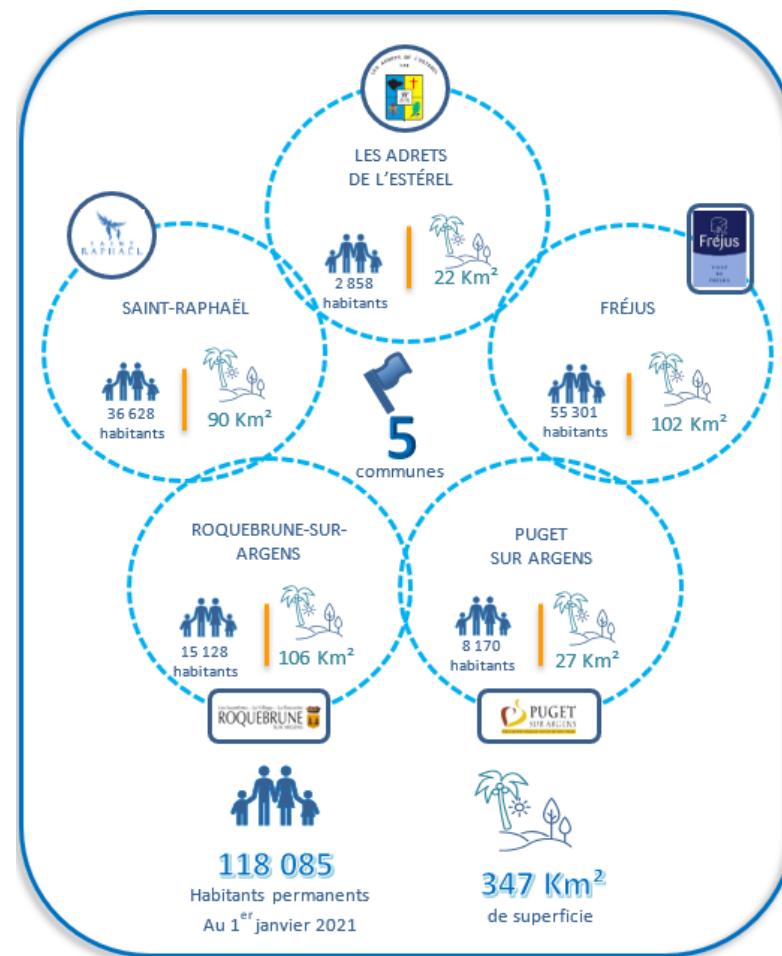
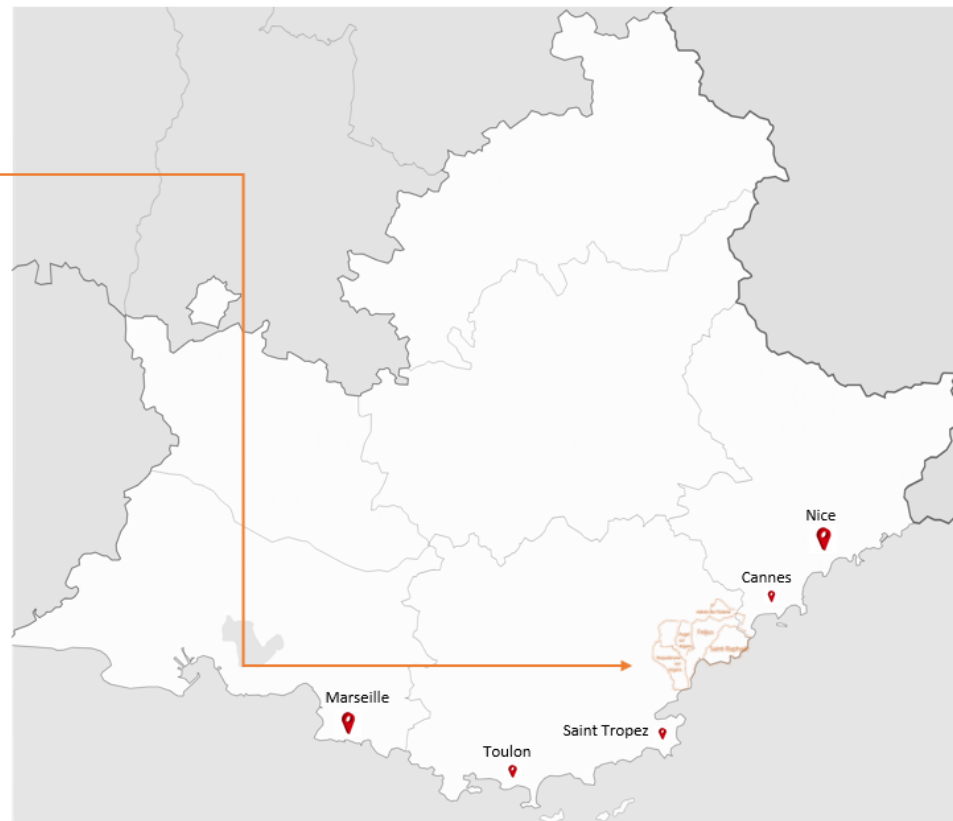
COPIL LIFE n°12 – 10 octobre 2023





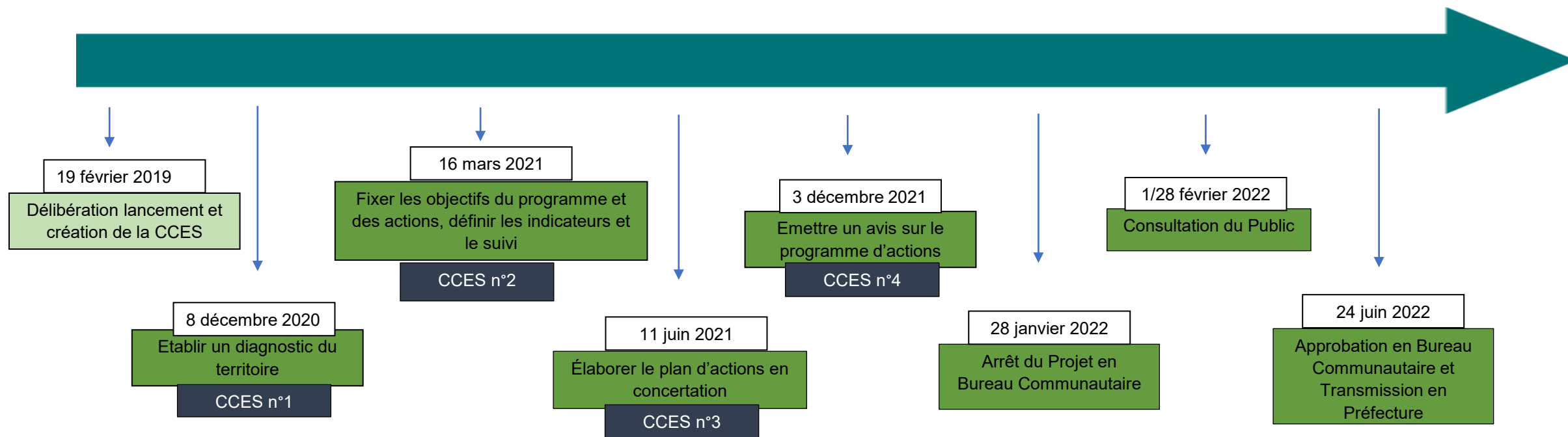
# Le territoire

Estérel  
côte d'azur  
AGGLOMÉRATION





# Le calendrier d'élaboration



**Le PLPDMA d'Estérel Côte d'Azur couvre la période 2022 – 2027**





# Les enjeux et chiffres clés

## Données de référence

- Population = 114 617 habitants.
- Année = 2019

## Habitat

- Un taux important de résidences secondaires sur les 3 communes du littoral
- Une répartition inégale des maisons et appartements, habitat vertical concentré sur Fréjus et Saint-Raphaël

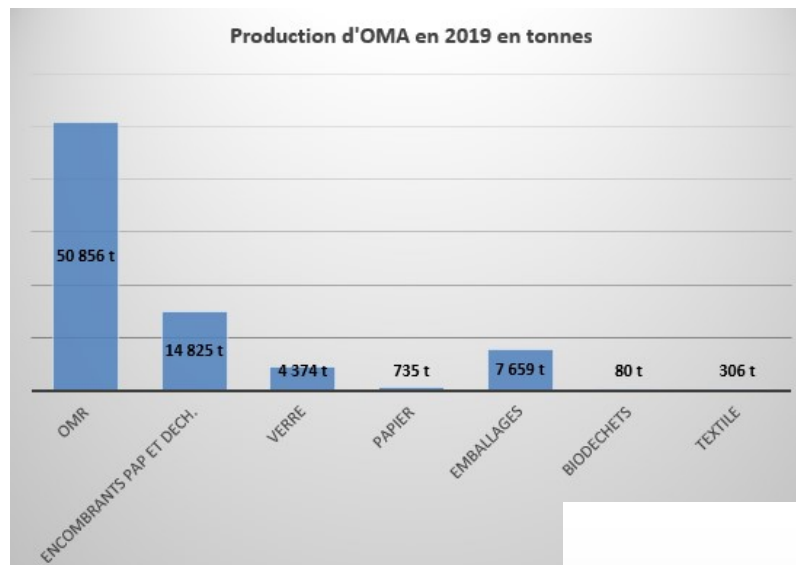
## Activités économiques

- Une proportion importante d'emplois liés aux services, aux commerces, aux activités du bâtiment et à l'activité touristique
- Une importante population de retraités
- Des emplois concentrés sur une zone centrale du territoire (et zones d'activités)

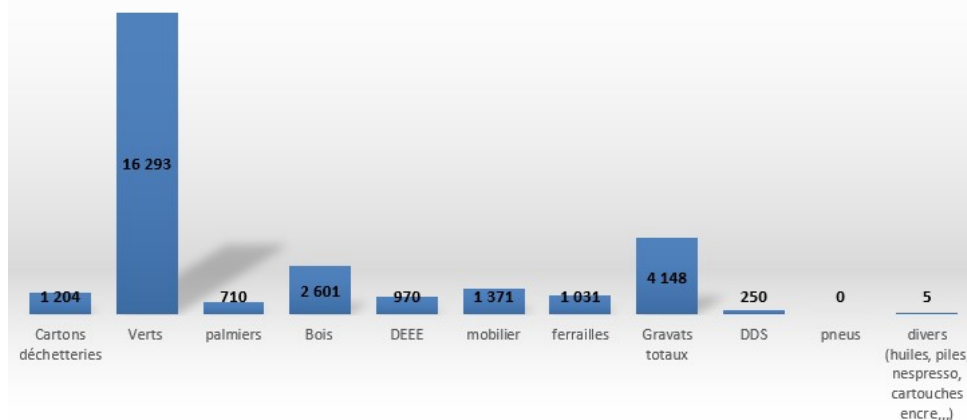


# Enjeux et chiffres clés

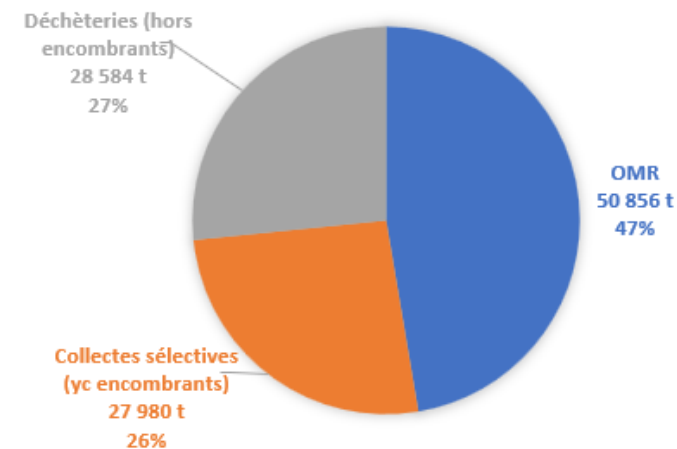
Production d'OMA en 2019 en tonnes



Déchets collectés en déchèteries en 2019 (en tonnes)

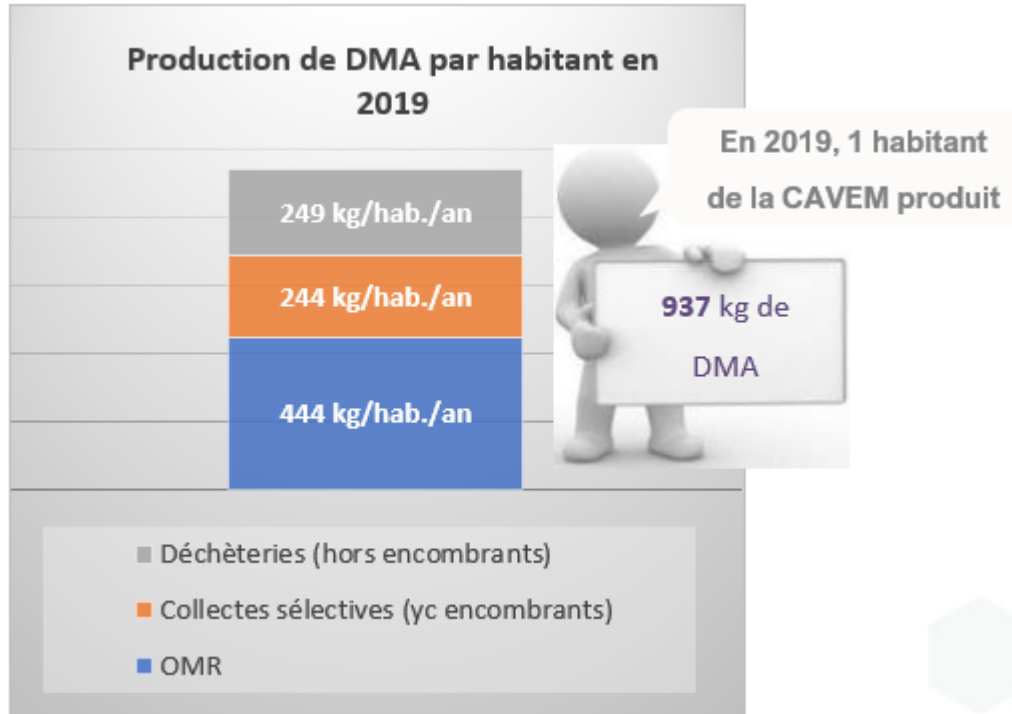


PRODUCTION DE DMA EN 2019





# Les objectifs fixés à 2027



- 734 kg/hab. pour atteindre l'objectif  
➔ -167 kg/hab. par rapport à 2019

DMA hors gravats



- 764 kg /hab. pour atteindre l'objectif  
➔ -173kg/hab. par rapport à 2019

DMA avec gravats





# Les objectifs par flux

| Principaux flux concernés | Ratio actuel (2019)<br>(en kg/hab/an) | Ratio attendu en 2027<br>(en kg/hab/an) |
|---------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------------|
| OMR                       | 444                                   | 353                                     |
| Déchets Verts             | 142                                   | 113                                     |
| Encombrants               | 129                                   | 108                                     |
| Emballages + papiers      | 73                                    | 62                                      |
| Verre                     | 38                                    | 29                                      |



# Le programme d'actions

## Les 10 axes de la prévention dans le PLPDMA

### 3 axes transversaux

- 1 Être exemplaire en matière de prévention des déchets 1
- 2 Sensibiliser les acteurs et favoriser la visibilité de leurs efforts en faveur de la prévention des déchets 2A 2B
- 3 Utiliser les instruments économiques pour favoriser la prévention des déchets 3

Traité dans les FA n°1, 2A, 6, 8A, 8B, 9

Le Programme d'actions comporte

- 16 actions
- Répartis sur 9 axes

### 7 axes thématiques

- 4 Lutter contre le gaspillage alimentaire 4
- 5 Eviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets 5A 5B
- 6 Augmenter la durée de vie des produits 6
- 7 Mettre en place ou renforcer des actions emblématiques favorisant la consommation responsable
- 8 Réduire les déchets des entreprises 8A 8B
- 9 Réduire les déchets du BTP 9
- 10 Réduire les déchets marins 10



# Le programme d'actions

| n°axe | Nom axe                                                                                                     | n° Action | Action                                                                                                                                           |
|-------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1     | Être exemplaire en matière de prévention des déchets                                                        | 1A        | Coconstruction d'une charte services responsable avec l'ensemble des communes                                                                    |
|       |                                                                                                             | 1B        | Coconstruction d'une charte "Evènements écoresponsables" avec l'ensemble des communes                                                            |
|       |                                                                                                             | 1C        | Intégration d'au moins 1 critère de prévention (qualitative ou quantitative) dans tous les marchés publics, notamment sur les marchés BTP        |
| 2     | Sensibiliser les acteurs et favoriser la visibilité de leurs efforts en faveur de la prévention des déchets | 2A        | Création d'un réseau de familles "zéro déchet" engagées sur le territoire                                                                        |
|       |                                                                                                             | 2B        | Réalisation d'un plan de communication des actions de prévention sur 6 ans à l'échelle du territoire couvrant l'ensemble des actions             |
| 3     | Utiliser les instruments économiques pour favoriser la prévention des déchets                               | 3A        | Mise en place d'une redevance spéciale ou arrêt de la collecte pour les professionnels                                                           |
| 4     | Lutter contre le gaspillage alimentaire                                                                     | 4A        | Généralisation de la lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective                                                           |
| 5     | Eviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets                  | 5A        | Promotion et mise en place de la gestion différenciée des jardins et espaces verts (choix des espèces, entretien, broyage des DV, paillage, ...) |
|       |                                                                                                             | 5B        | Développement d'un service de broyage de déchets verts en porte à porte                                                                          |
| 6     | Augmenter la durée de vie des produits                                                                      | 6A        | Création d'un lieu type ressourcerie ou d'espace de réemploi dans les déchèteries                                                                |
| 8     | Réduire les déchets des entreprises                                                                         | 8A        | Création d'outils de communication dédiés aux déchets d'activités économiques                                                                    |
|       |                                                                                                             | 8B        | Mise en place de « gourmet bags » avec système de consigne                                                                                       |
| 9     | Réduire les déchets du BTP                                                                                  | 9A        | Fomation des entreprises du BTP à la réglementation déchets en vigueur et aux alternatives existantes sur le territoire                          |
| 10    | Réduire les déchets marins                                                                                  | 10A       | Installation de système de rétention ou de filets dans les systèmes d'évacuation d'eaux pluviales                                                |
|       |                                                                                                             | 10B       | Mise en place de "bacs à marée"                                                                                                                  |
|       |                                                                                                             | 10C       | Implantation de nouveaux dispositifs de collecte des mégots et organisation d'une collecte séparée                                               |





# Où en est-on ?

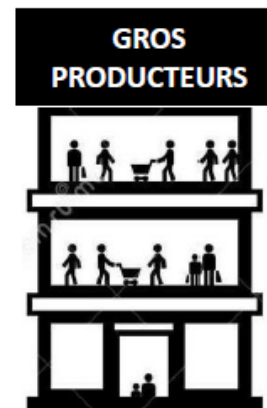
## Action 3 : Etude sur le financement du service public et fixer une limite au service public de collecte

Objectifs : Réduire les déchets des activités économiques et responsabiliser les producteurs non ménagers

- Réalisation d'un diagnostic des déchets des activités économiques collectés par le service public (2022)
- Instauration d'un seuil d'exclusion du service public de collecte à 8 000 litres/sem - OMR/Emballages/cartons (Mars 2023)
- Sensibilisation et mise en œuvre (2<sup>nde</sup> semestre 2023)

=> 2<sup>nde</sup> étape envisagée : mise en place de la RS (2024/2026)

- Indicateurs de suivi :
  - ✓ Nbre d'établissements exclus
  - ✓ Nbre d'établissement assujettis à la RS
  - ✓ Qntité d'OMR collectés (en kg/hab/an)
  - ✓ Qntité d'emballages et cartons collectés (en kg/hab/an)



6 x 600L OM + 6 x 660L tri + 1 x 360L de carton



# Où en est-on ?

## Action 8A : Création d'outils d'information et de sensibilisation dédiés aux déchets des activités économiques

*Objectifs : Responsabiliser les producteurs de déchets d'activité et les aider à réduire leurs déchets*

- Organisation de rdv personnalisés (150 depuis le mois de juillet)
- Accompagnement à la mise en place de mesures de prévention et d'amélioration du tri par les agents du service Déchets et du SMIDDEV, relayées par les structures professionnelles
- Création d'un guide du tri dédié aux activités professionnelles (SMIDDEV)
- Création d'un page dédiée aux déchets des professionnels sur le site d'ECAA (en cours)

- Indicateurs de suivi :
- ✓ Nbre de professionnels sensibilisés
- ✓ Nbre de supports de communication créés



**PROFESSIONNELS : LE TRI DE VOS DÉCHETS EST OBLIGATOIRE**

| DÉCHETS PROFESSIONNELS                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | GROS CARTONS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | EMBALLAGES VIDE ET EN VAC                                                                                                                                                                                                                      | PAPIERS DE BUREAU                                                                                                              | VERRE                                                                                        | BIODÉCHETS                                                                                                                                                                                                             | TEXTILE                                                                                        | ORDURES MÉNAGÈRES                                                                                                                                      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| bâches<br>déchets de chantier<br>DEEE et cartouches<br>bâches mécaniques<br>emballages de produits toxiques                                                                                                                                                                                                                      | vidéo et aplats<br>pas de polystyrène<br>pas de liège                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | plastiques d'emballage, de protection, de collage, polypropylène et polyéthylène<br>Pour des raisons techniques, les quantités doivent rester limitées.<br>emballages domestiques recyclables<br>pas de liège<br>pas de bâches<br>pas de liège | courrier<br>administration<br>journaux<br>magazines<br>catalogues<br>livres, cahiers<br>pas de cartons ni papiers d'emballages | bouteilles et bocaux uniquement<br>sans bouchons ni couvercles<br>pas de verres ni vaisselle | restes de fruits et légumes<br>thé, café et filtres en papier<br>couverts en bois<br>essuie-tout sans résidus gras ou chimiques<br>déchets de jardin<br>restes de repas<br>Plusieurs solutions selon le volume produit | EN SAC FERMÉ<br>vêtements<br>accessoires<br>chaussures<br>pas de textiles sales et/ou mouillés | EN SAC FERMÉ<br>papiers souillés<br>équipements de protection<br>liens<br>vaisselle<br>pas de bâches<br>pas de polystyrène<br>pas de produits toxiques |
| Déchèteries professionnelles<br>Déchèteries communales<br>Collectes privées                                                                                                                                                                                                                                                      | Renseignements auprès du SMIDDEV et/ou Diproval                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | *Bacs collectés le :                                                                                                                                                                                                                           | *Bacs collectés le :                                                                                                           | À déposer dans une colonne à papiers                                                         | À déposer dans une colonne à verre                                                                                                                                                                                     | Renseignements auprès du SMIDDEV et/ou Diproval                                                | Renseignements auprès du Diproval                                                                                                                      |
| Déchèteries communales :<br>Chemin de la palissade : 04 93 79 28 91<br>dans Bagaud : Boulevard Pierre Delli-Elli : 04 94 40 28 28<br>Papier-son-Bagaud : 100 chemin de la palissade : 04 94 40 28 28<br>Les Aïeux-de-l'Estrel : 1001 (Rue de Moutonne) : 04 92 58 21 15<br>Bagaud-en-Toul : Chemin des rivières : 04 92 58 21 15 | *Au-delà de 5 000 litres de déchets par semaine pour ces 3 flux : emballages (emballages ménagers, professionnels, multi-usage, agricoles), l'assompteur devra faire appel à une collectivité partenaire.<br>Pas exemple, 5 000 litres<br>4 bacs de 500 litres collectés<br>1 fois par semaine<br>estrel@coastazur-agglo.fr<br>co-pays@coastazur-agglo.fr | UN DOUTE CONCERNANT...<br>le SMIDDEV : 04 98 11 98 80<br>le Service DIPROVAL Estrel Côte d'Azur Agglomération : 04 83 09 84 31                                                                                                                 | LA COLLECTE ?<br>Appelez le Service DIPROVAL Estrel Côte d'Azur Agglomération : 04 83 09 84 31                                 | LE FONCTIONNEMENT DANS LES PARCS D'ACTIVITÉS ?<br>Appelez l'APAC : 06 58 47 87 29            |                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                |                                                                                                                                                        |

SMIDDEV smiddev.fr 04 98 11 98 80

Apac CITEO adelphi ecosystem EcoBDS Re\_fashion

MECOP 12

Estérel côte d'azur



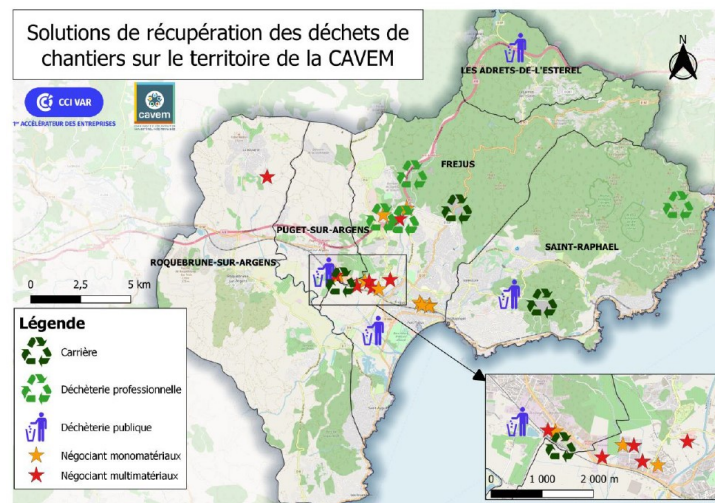
# Où en est-on ?

## Action 9 : Formation des entreprises du BTP à la réglementation en vigueur et aux alternatives existantes sur le territoire

Objectifs : Informer les entreprises du BTP afin de les aider à réduire et mieux gérer leurs déchets

- Diagnostic des solutions de traitement et de reprise des déchets du BTP sur le territoire en lien avec la CCIV (« BTP Circulaire » / 2021)
- Décision d'ECAA de conserver l'accès des Pro aux déchèteries communautaires sous réserve d'un alignement des tarifs sur ceux pratiqués par les des déchèteries Pro du territoire (Déc. 2022)
- Animations dans les déchèteries (Février/Mars 2023)
- Mise en ligne d'informations via la page dédiée du site internet d'ECAA (en cours)

➤ **Attente consignes de reprise REP PMCB et SMIDDEV**



- Indicateurs de suivi :
- ✓ Evolution des volumes des déchets du BTP en déchèteries



PROFESSIONNELS DU BTP

**Gagnez du temps !**  
Vos négociants et professionnels  
récupèrent vos déchets



Localisez-les sur :  
[dechets-chantier.fibatiment.fr](https://dechets-chantier.fibatiment.fr)

Au vu de l'évolution de la réglementation applicable aux négociants de matériaux, les déchèteries publiques d'Estérel Côte d'Azur Agglomération continueront à collecter les déchets de chantier. À compter du 1er janvier 2023 les tarifs seront ajustés sur ceux des déchèteries professionnelles (Tarifs et règlement intérieur vous seront bientôt communiqués).

[var.cci.fr](https://var.cci.fr)







# Où en est-on ?

## Action 10A : Installation de filets de rétention dans les systèmes d'évacuation des eaux pluviales

*Objectifs : Réduire les déchets marins et limiter les pollutions*



- 1 filet installé en 2023

Travaux réalisés par l'entreprise Pollustock (Sept. 2023)

Coût total : 30 000 € TTC

- Indicateurs de suivi :
  - ✓ Nbre de filets installés
  - ✓ Volume de déchets collectés



# Où en est-on ?

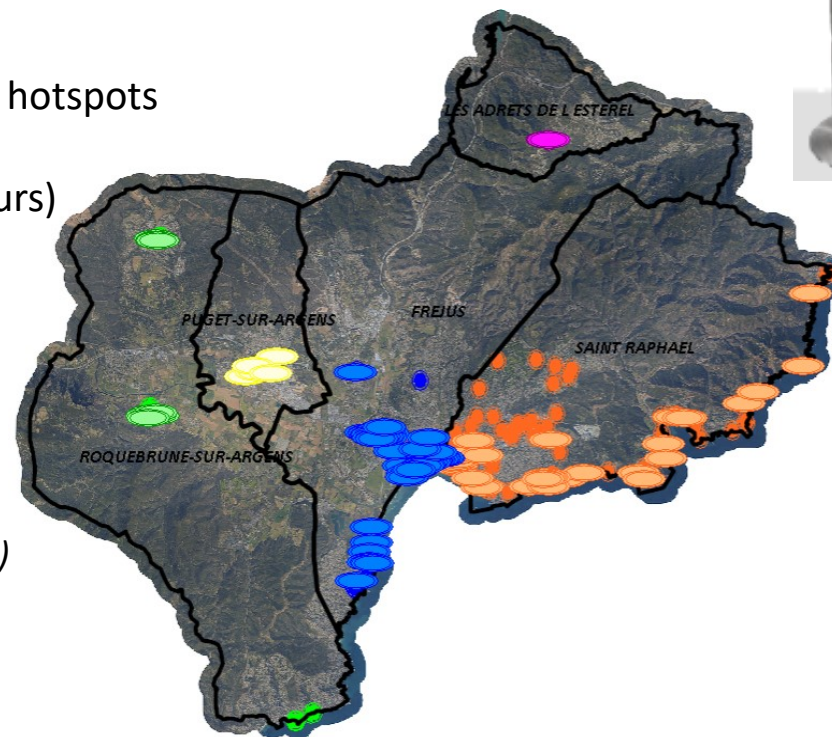
## Action 10C : Lutte contre les mégots mal jetés et organisation d'une collecte séparée des mégots

*Objectifs : Réduire les déchets marins et limiter les pollutions*

- Contractualisation avec l'éco-organisme ALCOME (juillet 2022)
- Réalisation d'une cartographie des dispositifs de collecte existants et des hotspots
- Acquisition de nouveaux dispositifs de collecte : 61 en 2023
- Organisation d'une collecte séparée des mégots pour valorisation (en cours)
- Déploiement d'une campagne de sensibilisation (en cours)



- Indicateurs de suivi :
  - ✓ Nbre de hotspots principaux recensés (105 en 2023)
  - ✓ Nbre mégots collectés en dispositifs de collecte (à venir)
  - ✓ Nbre de mégots collectés lors de chantiers de nettoyage (60 000 en 2023)





# Où en est-on ?

## Action 5A : Promotion et mise en place de la gestion différenciée des jardins et espaces verts

*Objectif : Eviter la production de DV et encourager la gestion de proximité*

- Concertation et partage d'expériences (2023)
- Organisation de sessions de formation et visite de sites (à compter de fin 2023)

- Indicateurs de suivi :
  - ✓ Nbre d'agents formés
  - ✓ Superficies concernées
  - ✓ Qtité de DV collectés

## Action 6 : Création d'espaces de réemploi dans les déchèteries

*Objectif : Augmenter la durée de vie des produits, réduire les « encombrants »*

- Equipement de 2 déchèteries (fin 2023 selon avancement des travaux)
- Mise en place d'un partenariat avec structures locales de réemploi (fin 2023)

- Indicateurs de suivi :
  - ✓ Nbre d'animations réalisées
  - ✓ Qtité d'objets réemployés





# Où en est-on ?

| Suivi des objectifs par flux et par action   | Etat 0 / 2019 | 2022<br>Objectifs | 2022<br>Résultats | 2023<br>Objectifs |
|----------------------------------------------|---------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| <b>A - Objectifs par flux</b> (en kg/hab/an) |               |                   |                   |                   |
| <b>Hors déchèteries</b>                      |               |                   |                   |                   |
| OMR                                          | 444           | 437               | 411               | 430               |
| Encombrants                                  | 129           | 126               | 127               | 123               |
| Emballages et papiers                        | 73            | 72                | 72                | 71                |
| Verre                                        | 38            | 38                | 43                | 36                |
| <b>Déchèteries</b>                           |               |                   |                   |                   |
| Déchets verts                                | 142           | 137               | 121               | 132               |
| Gravats                                      | 36            | 35                | 47                | 34                |
| Bois                                         | 23            | 22                | 20                | 22                |
| Total Déchèteries                            | 249           | 245               | 236               | 240               |
| <b>Total DMA (avec gravats)</b>              | <b>937</b>    | <b>910</b>        | <b>916</b>        | <b>883</b>        |

## 2. Définition d'un plan stratégique pour le réseau de déchetteries



Estérel  
côte d'azur  
AGGLOMÉRATION

# Estérel Côte d'Azur Agglomération



*témoignages*

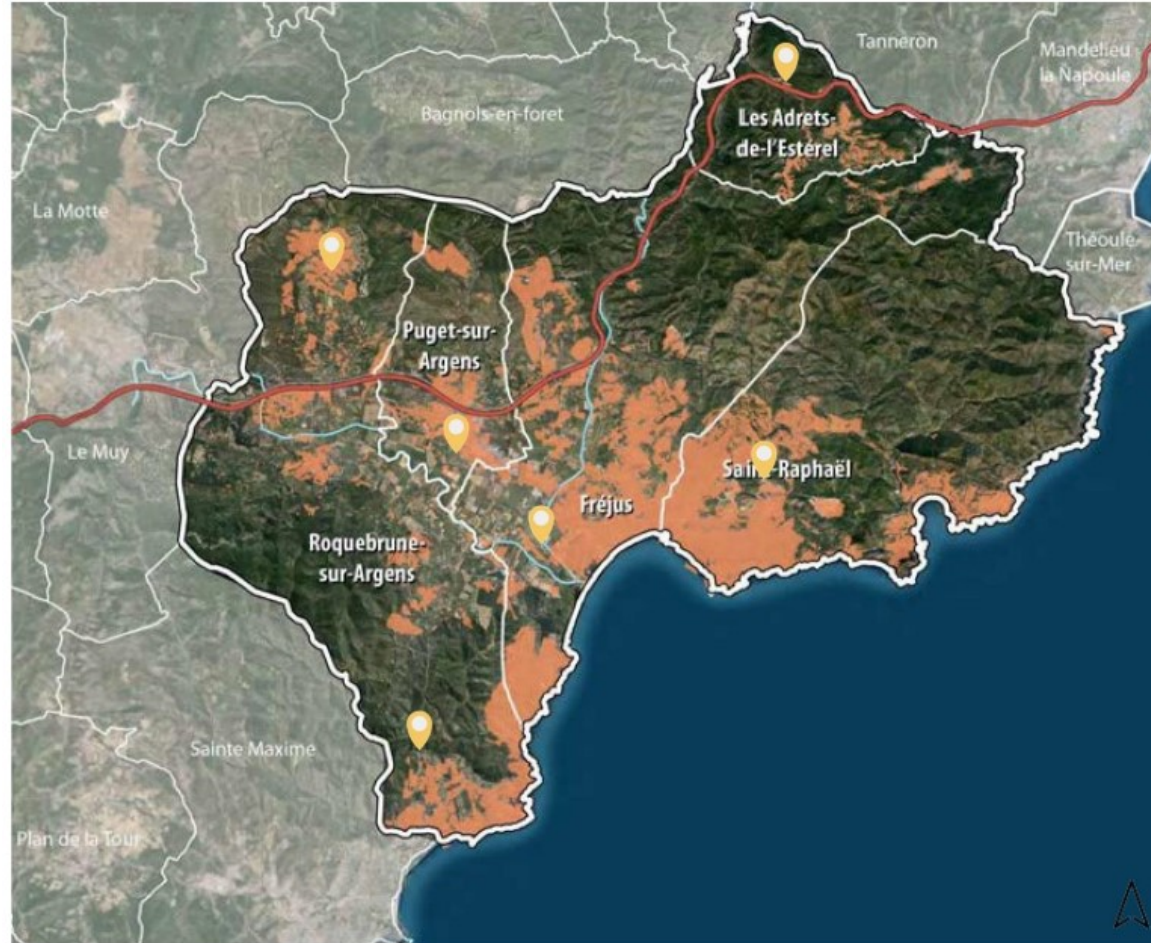
# ➤ Le Schéma Directeur des Déchèteries

COPIL LIFE n°12 – 10 octobre 2023

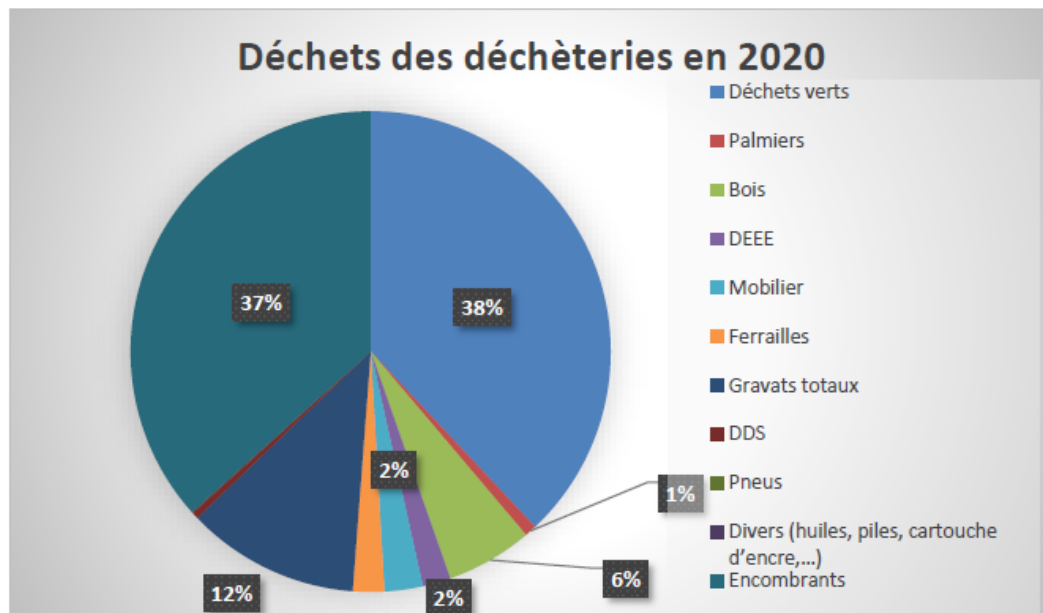




# + Les sites communautaires



# + Éléments de diagnostic : chiffres clés



| Déchèterie                    | Mode d'exploitation                                       |
|-------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| Fréjus                        | Délégation de service public à un prestataire de services |
| Saint-Raphaël                 | Régie directe                                             |
| Puget-sur-Argens              | Régie directe                                             |
| Adrets de l'Estérel           | Régie directe                                             |
| Quai de transit la Bouverie   | Régie directe avec contrat d'enlèvement et de transport   |
| Quai de transit les Issambres | Régie directe avec contrat d'enlèvement et de transport   |

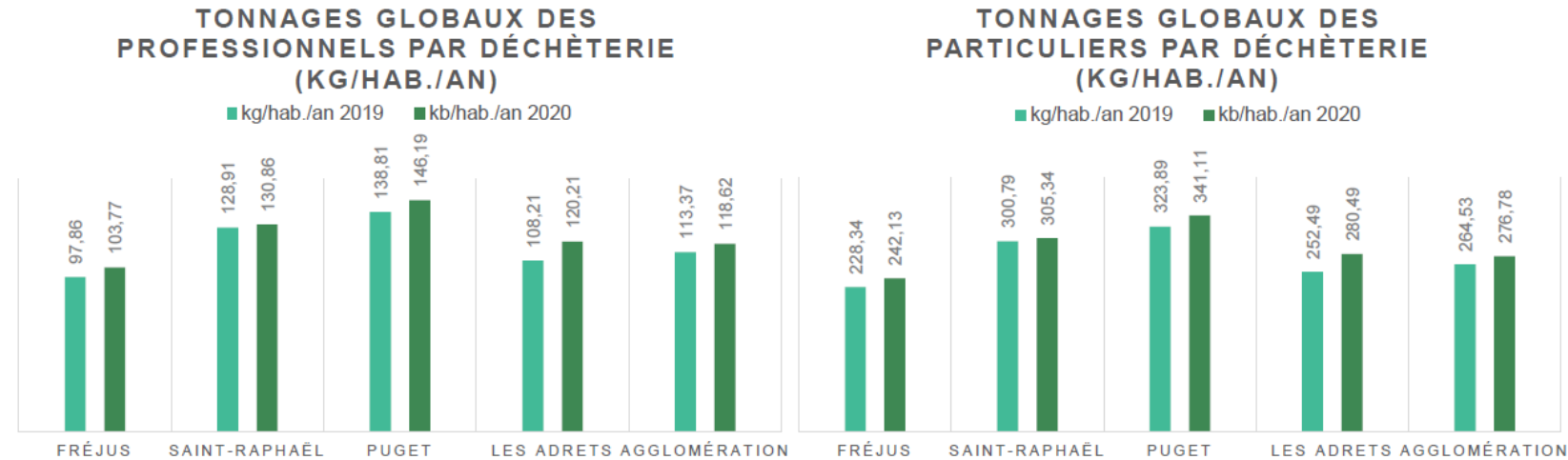
(Source : Estérel Côte d'Azur Agglomération, 2021)





# Eléments de diagnostic : chiffres clés

## ✓ Tonnages par déchèterie par catégorie d'usager



30% des tonnages des déchèteries publiques sont issus des professionnels

La fermeture des déchèteries aux professionnels entrainerait une diminution des tonnages reçus en DT

### Flux encombrant :

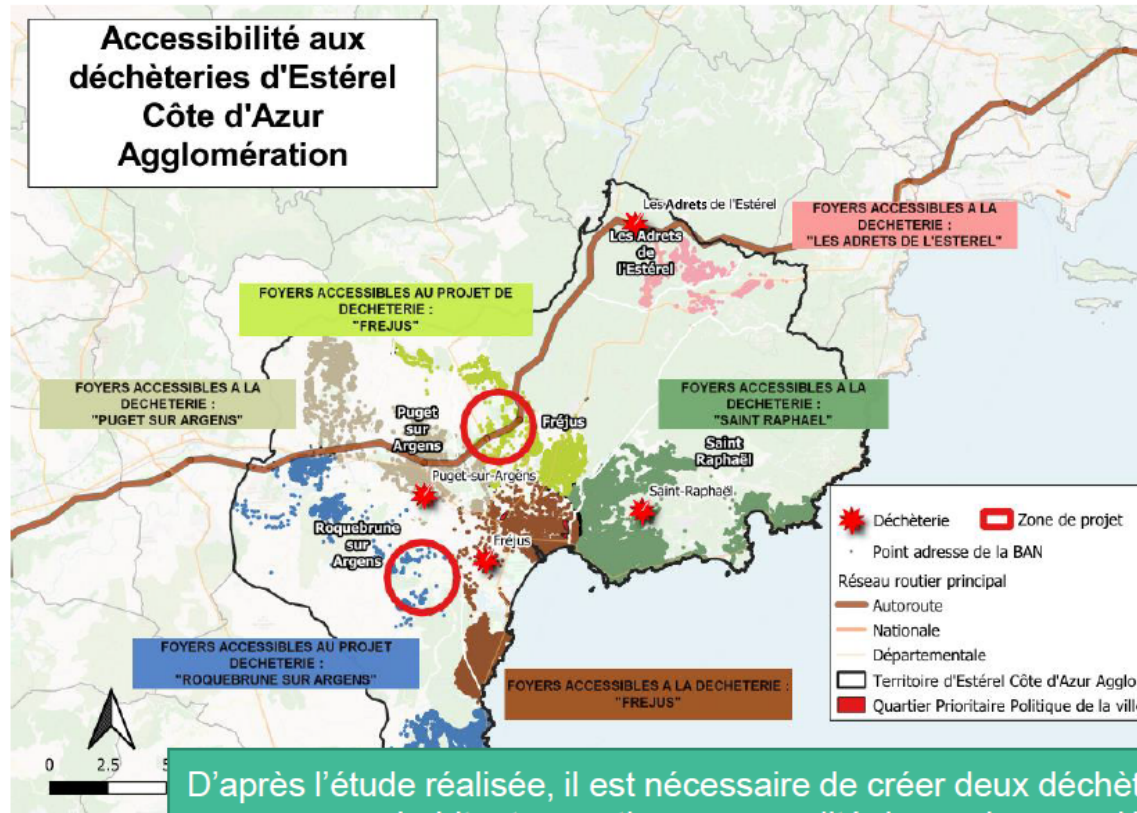
- Le flux encombrant dans les déchèterie comprend les DAE en mélange
- 50% des tonnages encombrants provient des DAE des professionnels

La création d'une ressourcerie/recyclerie permettrait de diminuer le volume d'encombrants captés dans les déchèteries par augmentation de la part valorisée



# Éléments du diagnostic : accessibilité

## ✓ Proposition de déchèteries complémentaires



D'après l'étude réalisée, il est nécessaire de créer deux déchèteries afin que le taux de desserte par habitant garantisse une qualité de service en adéquation avec le besoin.  
Par ailleurs, les secteurs étudiés sont en adéquation avec la répartition de la population.

### Desserte par habitant - déchèteries actuelles

Fréjus existant  
• ~49 628 habitants  
(Fréjus+Roquebrune)

Saint-Raphaël  
• 35 633 habitants

Puget sur Argens  
• ~22 348 habitants  
(Puget+Roquebrune)

Les Adrets de l'Estérel  
• ~7266 habitants

### Desserte par habitant - projets intégrés

Fréjus existant  
• ~22 492 habitants

Saint-Raphaël  
• 35 633 habitants

Puget sur Argens  
• ~12 747 habitants

Les Adrets de l'Estérel  
• ~7266 habitants

Fréjus projet  
• ~16 321 habitants

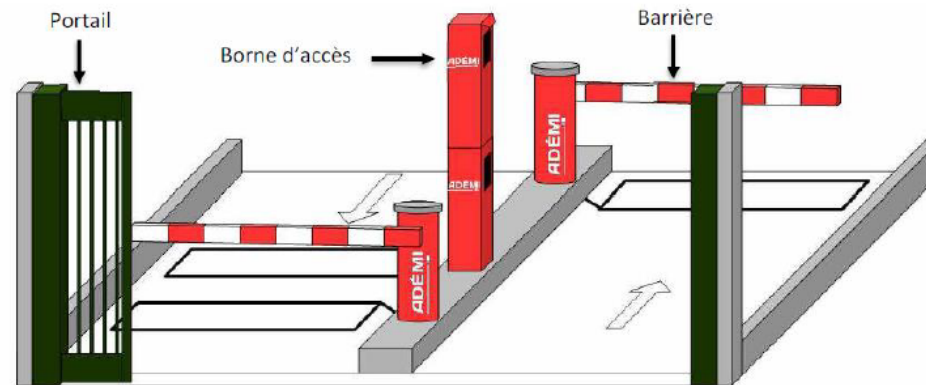
Roquebrune-sur-Argens projet  
• ~20 417 habitants

# + Propositions : le contrôle d'accès

## Focus Contrôle d'accès

✓ Système retenu :

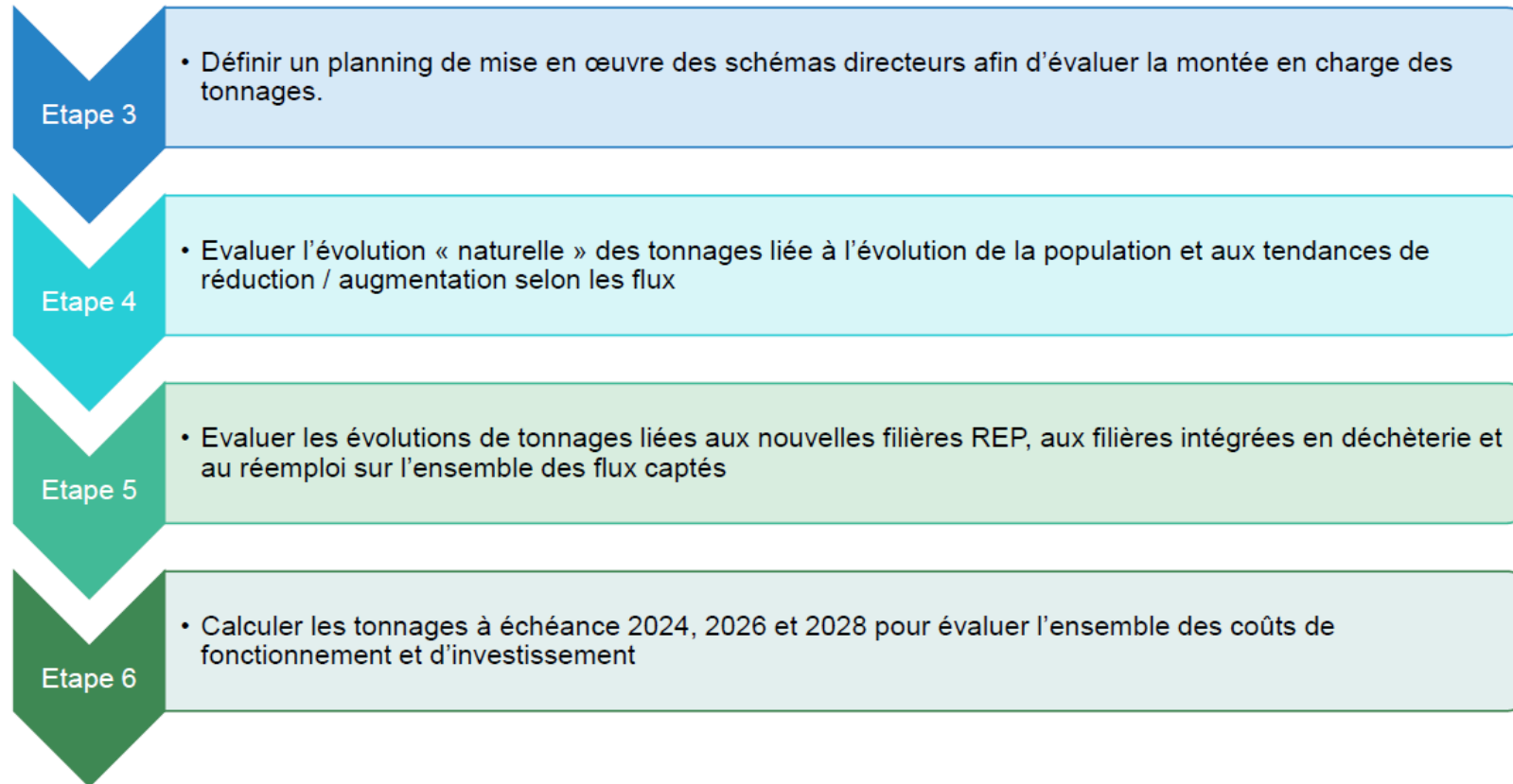
- Prévoir les mêmes modalités de contrôle d'accès sur tous les sites
- Le lecteur de badge et retenu, c'est un moyen fiable et rapide de reconnaissance, sans vieillissement du matériel à travers le temps



- Nécessité de prévoir :
  - 58 000 badges pour les particuliers (1 par ménage + provision d'environ 5% en cas de perte)
  - 4 000 badges pour les professionnels (en considérant 8 250 t/an liés aux Pro, 180 kg/visite et 12 visites par an)

# + Propositions : les étapes

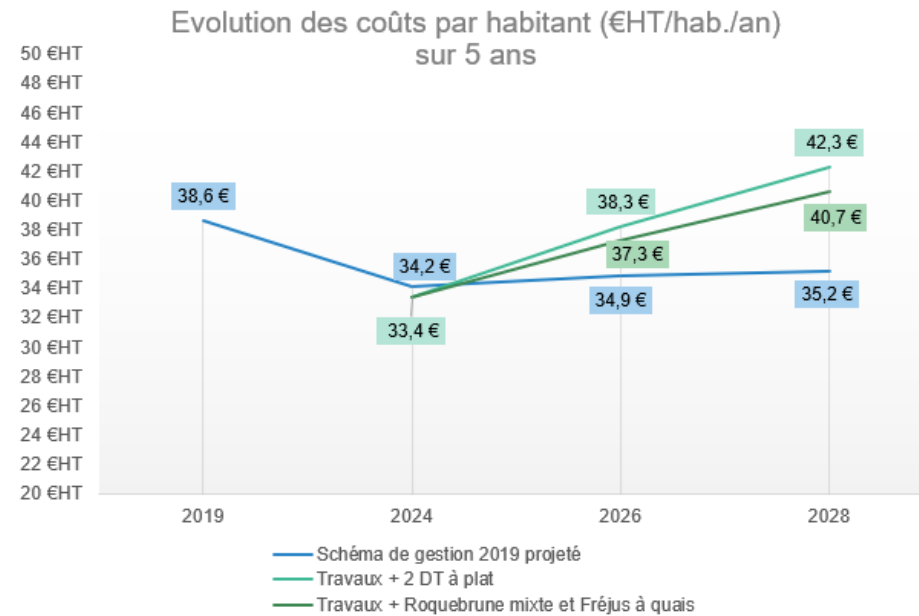
- ✓ Afin de dimensionner les coûts d'investissement et de fonctionnement des déchèteries, il est nécessaire de :



# + Scénarios : synthèse des coûts

## Bilan

### ✓ Synthèse des coûts

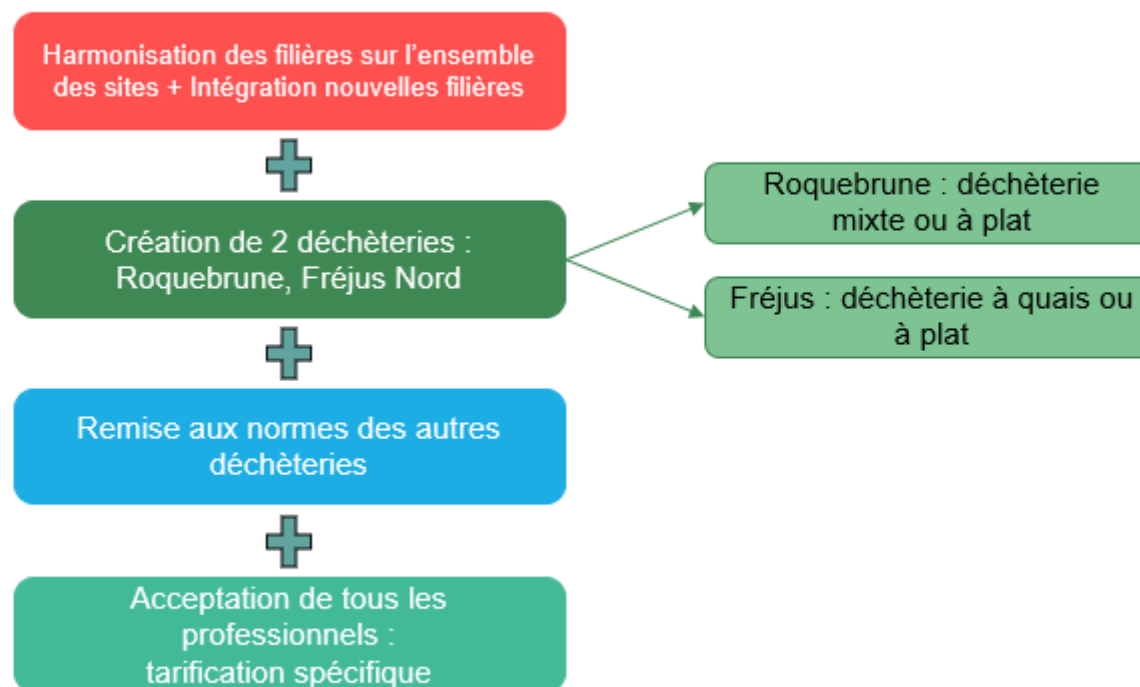


- Les coûts estimés intègrent une forte augmentation des recettes issues des professionnels, une vigilance sera à avoir pour garantir la facturation effective de ces usagers et leurs apports.
- Le coût du schéma directeur augmente au fur et à mesure de la réalisation des travaux sur les sites existants et de la mise en service des nouveaux sites.
- Au-delà de 2028, les investissements seront progressivement amortis, et le coût du schéma directeur tendra à diminuer et à se rapprocher du coût actuel.



# + Scénarios : le scénario retenu

## Synthèse du schéma directeur :

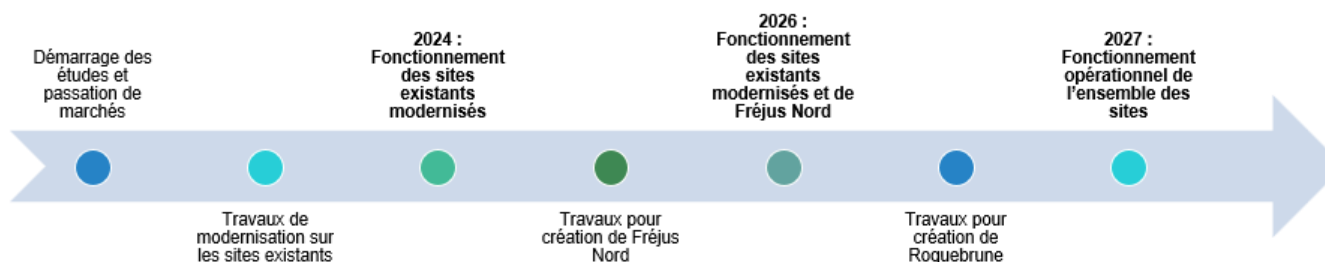


# + Scénarios : le scénario retenu

## Scénario retenu et planning

### ✓ Planning associé

|               | 2023           |                | 2024           |                | 2025    |    | 2026           |    | 2027           |    | 2028 |    |
|---------------|----------------|----------------|----------------|----------------|---------|----|----------------|----|----------------|----|------|----|
|               | S1             | S2             | S1             | S2             | S1      | S2 | S1             | S2 | S1             | S2 | S1   | S2 |
| Puget         | Travaux        | Fonctionnement |                |                |         |    |                |    |                |    |      |    |
| Fréjus actuel |                | Travaux        | Fonctionnement |                |         |    |                |    |                |    |      |    |
| Les Adrets    |                |                | Travaux        | Fonctionnement |         |    |                |    |                |    |      |    |
| Saint-Raphaël |                | Travaux        |                | Fonctionnement |         |    |                |    |                |    |      |    |
| Roquebrune    | Recherche site |                |                |                |         |    | Travaux        |    | Fonctionnement |    |      |    |
| Fréjus Nord   |                |                |                |                | Travaux |    | Fonctionnement |    |                |    |      |    |



➤ **Merci de votre attention**

### 3. Sensibilisation à la réduction et au tri des déchets



# Sensibilisation des scolaires et des touristes au tri des déchets

Lacs et Gorges  
du Verdon



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon



*témoignages*

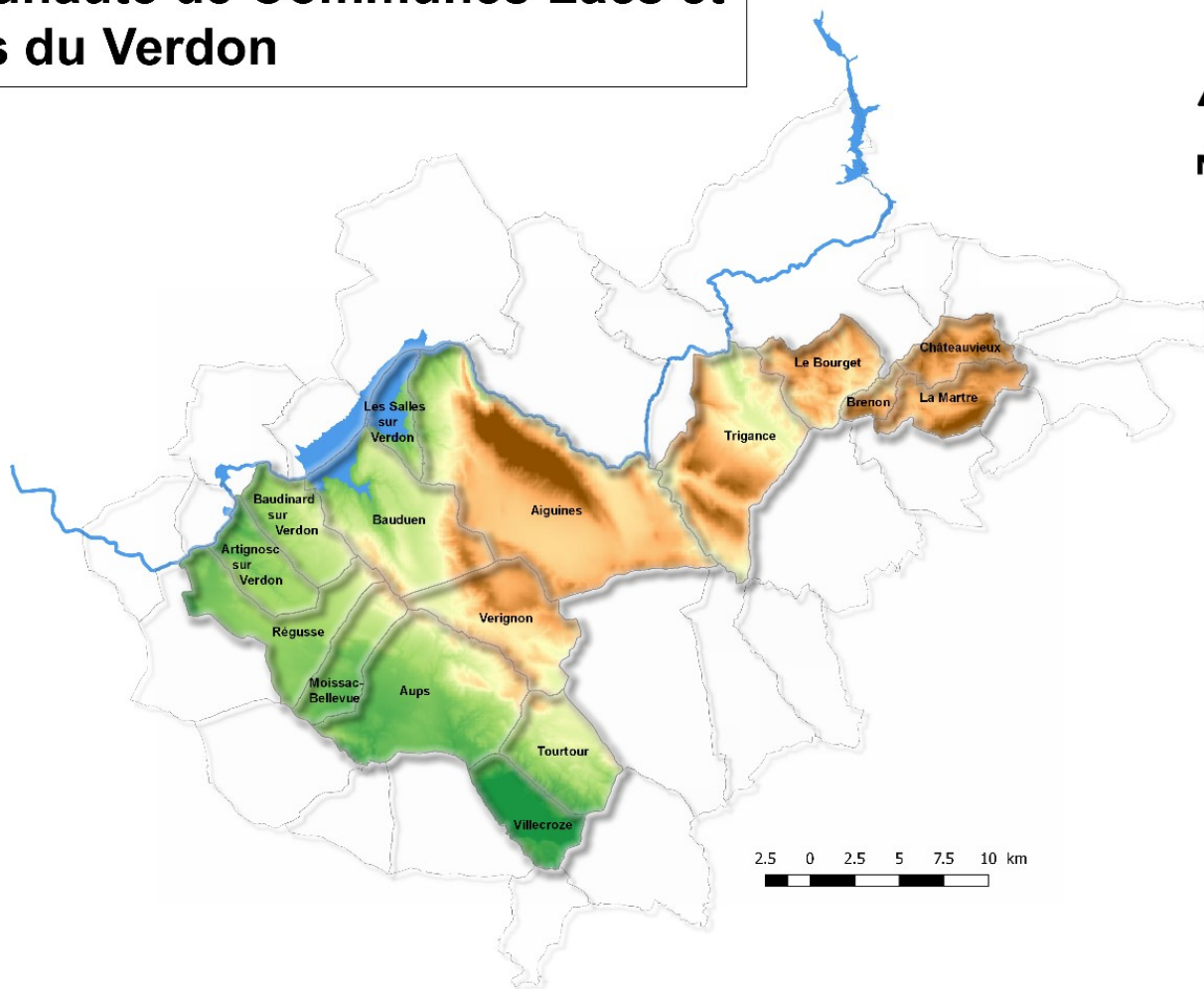
# Sensibilisation des populations

Le geste de tri  
pour les touristes  
et les scolaires  
2021-2022



# Notre Territoire

**Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon**



**16 Communes (dont 3 «urbaines »)**

**540 km<sup>2</sup>**

**9240 habitants en 2021**

**1,7 millions de nuitées touristiques  
en 2020 – 28 hôtels, 36 campings,  
58 chambres d'hôtes**

# LA SENSIBILISATION DES TOURISTES

## OBJECTIF:

Aller vers un tourisme écoresponsable autour des lacs et dans les gorges du Verdon en sensibilisant 10 000 personnes par an.

## Sensibilisation:

- au tri sélectif même pendant les vacances
- à la propreté des sites du territoire de la CCLGV

## MISE EN ŒUVRE

S'appuyer sur l'opération Verdon tri menée avec Citeo en 2021 et 2022 (mise en place colonnes aériennes autour du lac de Sainte-Croix, création d'un visuel Verdon tri)

Recruter un ambassadeur du tri saisonnier chaque année

## LES OUTILS DE COMMUNICATION



#VERDON TRI – spot RADIO VERDON

en français et en anglais

8 fois par jour et 7/7 en juillet août





Campagne FACEBOOK, informations relayées sur le site internet CCLGV, les offices du tourisme, le PNR Verdon

Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon  
3 août · 🌐

#verdontri2021  
#verdontri  
#zerodechetvar

🌿 La Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon a souhaité développer et simplifier le geste de tri des usagers à proximité du lac.

Un déploiement de dispositifs de tri sur les communes de Bauduen, des #SallessurVerdon, d'Artignosc-sur-Verdon et d'Aiguines est lancé couplé d'une grande campagne de communication.

👉 Tous les professionnels du tourisme et loueurs sont invités à s'engager auprès de nous afin de sensibiliser le plus grand nombre de visiteurs !

Pour devenir vous aussi « professionnel engagé », il vous suffit de faire une demande de kit de communication (accueil@cclgv.fr).

✅ Un macaron « professionnel engagé » vous sera alors attribué. Votre engagement dans la démarche sera mis en valeur notamment sur la page Facebook de la Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon ainsi que sur notre site internet.



Panneaux de consignes de tri sur les colonnes en français et en anglais







La sensibilisation des professionnels du tourisme débute avant la haute saison.

Les ambassadeurs du tri ont communiqué auprès des mairies, des commerçants, des offices du tourisme, des loueurs nautiques, des hébergeurs, des éco-gardes du PNR Verdon, des pompiers, des gendarmes afin de toucher le plus grand nombre de visiteurs sur l'importance du geste de tri.

Formation au tri des éco-gardes PNR Verdon afin qu'ils sensibilisent eux aussi les vacanciers.





Semaine type d'un ambassadeur du tri pendant la haute saison

Sillonner les plages autour du lac: sensibiliser et informer sur les consignes de tri, les emplacements des colonnes, distribuer des sacs et flyers sur le tri, ainsi que des cendriers de plage, nettoyer les plages, les abords des colonnes, les colonnes

Exemple, en 2022 notre ADT saisonnier a parcouru 486km en 2 mois sur les plages soit environ 12km par jour

Au total depuis 2021 plus de 15000 personnes ont été sensibilisées

3000 Flyers, affiches

350 cendriers de plage

700 sacs de tri distribués sur les plages

7000 sacs distribués aux hébergeurs touristiques, offices du tourisme et éco-gardes.



Un cendrier géant en forme de cigarette fabriqué par un de nos loueurs nautiques, plage d'Aiguines

Une seule famille venant des 4 coins de la France, 5 générations et TOUS font le tri



Malgré cela les dépôts sauvages, les mégots de cigarettes et les incivilités en tout genre continuent de se multiplier aujourd'hui ce qui ne peut que nous conforter dans la nécessité de sensibiliser nos vacanciers et nos professionnels du tourisme.

Un sondage a été effectué par les ambassadeurs du tri auprès de 280 personnes sur les plages de Bauduen, Aiguines et Les Salles-sur-Verdon.

100% des sondés étaient satisfaits du dispositif mis en place par la CCLGV

- Points négatifs: colonnes de tri et bacs OM trop éloignés, panneaux insuffisants, manque d'agents verbalisateurs
- Points positifs: plages plus propres, présence des ambassadeurs du tri, colonnes de tri en nombre et consignes claires.

En conclusion, la communication de la part de tous les acteurs du tourisme de notre territoire est primordiale, il faut les fédérer autour de l'objectif.

Conseils:

- En plus de la communication en français et en anglais, l'allemand ou le néerlandais seraient un plus.
- Importance du recrutement de l'ambassadeur du tri saisonnier: bien avant la saison, motivé, à l'aise avec le public, parlant au minimum anglais et sportif!
- Anticiper la formation des professionnels avant la saison









## LA SENSIBILISATION DES SCOLAIRES

965 élèves répartis dans 12 établissements allant de 12 à 600 élèves de la maternelle à la 3<sup>ème</sup>

La sensibilisation est axée sur:

- le tri des déchets
- le compostage en s'appuyant sur le gaspillage alimentaire

L'embauche de l'ambassadeur du tri saisonnier avant la saison touristique permet à celui-ci de se former auprès des élèves, des enseignants et des personnels de mairie qui ont tous des questions et des attentes différents sur la gestion des déchets.

Sensibilisation au compostage à la crèche de Régusse en mai 2022







Découvrir les « petites bêtes » du composteur passionne les enfants et effraie les adultes mais quand ils découvrent leur utilité une forme d'empathie se crée à leur contact. Ceci facilite alors l'envie de composter.

La poubelle d'ordures ménagères peut-être réduite d'un tiers grâce au compostage et encore d'un tiers grâce au tri sélectif.  
D'où l'importance de le communiquer à TOUS les acteurs de l'école.



## **Préparation de la journée ramassage des déchets à l'occasion du WORLD CLEAN UP DAY SEPTEMBRE 2020**

### **COLLEGE AUPS**

Accompagner les Eco délégués de la section environnement

Apporter les bonnes consignes de tri

Aider dans la mise en place du projet

### 25 septembre 2020 MATIN

élèves de 6ème déployés autour du collège soit 160 enfants (1 classe par zone définie) afin de nettoyer la nature. Les déchets sont triés par matière et déposés dans les colonnes de tri correspondantes. L'animateur informe et sensibilise, un suivi de l'action fait partie d'un programme environnement tenu par les éco délégués du collège.





28 septembre 2020 APRES-MIDI

Explication et résultat de la journée world clean up day . Passage dans les classes de 6<sup>ème</sup> (25 min) avec les éco délégués afin d'expliquer les filières de recyclage après le ramassage des déchets de la journée du 25.09 soit 600L

**AUPS**

## Collecte des déchets : les élèves mobilisés

Les collégiens de l'établissement Henri-Nans ont fait place nette dans le village en ramassant plus de 600 litres de déchets



Une partie des 6<sup>e</sup> revenus avec leur collecte de déchets abandonnés au sol.

(Photo Y. D.)

**P**endant à peine plus d'une heure, les 158 élèves de 6<sup>e</sup> du collège Henri-Nans, accompagnés de leur principal Frédéric Julien et de leurs enseignants, ont ratissé le village, gantés et armés de grands sacs-poubelles. Répartis en six groupes,

autour du collège, du gymnase vers les Grottes, les remparts, la Grave et l'allée St-Sébastien, ils ont ramené de quoi remplir quatre containers de 600 litres et un grand sac de bouteilles de verre. Sensibilisés au tri par Anthony Borgnic, ambassadeur du tri et maître

composteur, et accueillis à leur retour sur la place de la mairie par Patrick Vincentelli, élu de la municipalité, les jeunes se sont vus offrir un bon goûter pour les récompenser de leur civisme.

**Y. D.**



Nous constatons qu'à ce jour il n'y a pas d'uniformité dans les actions menées dans les établissements scolaires, par exemple ils ne sont pas tous équipés de poubelles de tri et de consignes claires, le manque de personnel encadrant est un frein à la formation des enfants

Conseils:

- Former les encadrants au fur et à mesure de leur arrivée pour laisser à nos enfants une planète plus propre.
- S'entourer d'associations pour leur expérience dans la préservation de l'environnement.
- Les enfants étant aujourd'hui très réceptif sur l'avenir de notre planète, il est important de dédramatiser la situation (réchauffement climatique, pollution, faune et flore en danger...)
- Il faut mener ces actions dans un cadre ludique afin de toucher le plus grand nombre

**NOS ENFANTS AIMENT LEUR PLANETE ACCOMPAGNONS LES POUR LA PRESERVER**



Merci, Cristelle et Magali

# Animation Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage



Commune de  
**Miramas**

*témoignages*



**Sensibilisation à la réduction  
et au tri des déchets**

**Animation Territoire Zéro Déchet  
Zéro Gaspillage**

**Copil  
LIFE IP Smart Waste  
#12 – 10.10.2023**

## ➤ Sensibilisation à la réduction et au tri des déchets

### Quand ?

De 2019 à 2022 (mais ça continue...)

### Qui ?

+ de 450 personnes sensibilisées,  
+ de 20 rencontres

Avitem

Evodia

Asso 1001 danses

Comm. comm. de Serre-Ponçon

Ville de Pélissanne

CRES PACA

PCAET

Golfe du Morbihan Vannes aggro.

Zéro Waste

Territoire Pays de Martigues

Métropole Aix Marseille Provence

A3P      Région Sud      ADEME...





## > Pour parler de quoi ?

---

### Les dispositifs marché propre

- ❖ Depuis 2018, le tri et collecte des biodéchets s'effectue par convention avec un agriculteur ce qui permet de nourrir ses animaux  
→ **100 kg de biodéchets en moyenne sont collectés pour chaque marché, soit environ 10 tonnes par an.**
- ❖ Depuis avril 2023, les sacs plastiques à usage unique sont interdits sur les marchés, par arrêté du Maire.
- ❖ Les cartons et cagettes font l'objet d'une collecte sélective traitée par la Métropole.



## ➤ Pour parler de quoi ?

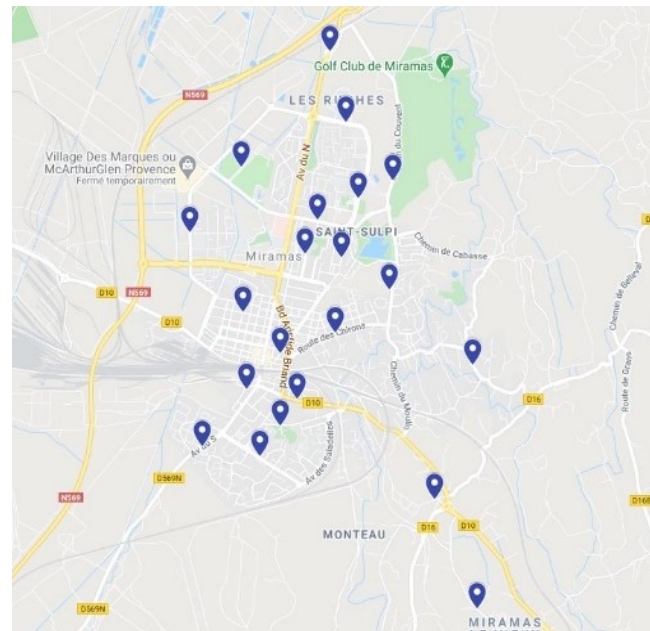
### La collecte de textile

❖ Depuis 2016, des points d'apport volontaire de collecte de textile ont été déployés dans l'intégralité de la commune

→ 25 PAV pour 26 428 habitants (Soit 1 point pour 1060 hab)

→ 68 768 kg collectés en 2022 soit 2,60 kg/ha/an

- ❖ Les textiles professionnels des agents municipaux sont collectés depuis l'an dernier, 1 200 kg /an
- ❖ Redevance : 1250€ / an
- ❖ Affichage municipal sur les bornes





## > Pour parler de quoi ?

### La collecte des mégots et des piles

- ❖ Depuis 2018, 6 cyclopeurs sont répartis dans la ville, près des lieux de fréquentation de fumeurs
- ❖ 2 cyclopeurs mobiles pour les manifestations de la ville
- ❖ Mise en place de différents points de collecte des piles dans les services de la ville et dans les écoles
- ❖ Collecte par un agent et apport en déchèterie
- ❖ Mise en place de challenge avec le collège Miramaris
- ❖ + de 500 kg collectés



## > Avec qui ?





# Un fort portage politique

## PARTIE 4 : ÉLUS, AGENTS DE COLLECTIVITÉS ET D'INSTITUTIONS : S'ENGAGER DANS UNE DÉMARCHE ZÉRO DÉCHET, C'EST POSSIBLE !

Table-ronde en ligne :

- Sylvain GUINAUDIE, Président de SMICVAL
- Nicolas SENECHAU, Directeur général des services au SMICVAL
- Olivier LEGAIN, Vice-président en charge de la prévention des déchets au SYBERT
- Sandrine RENAUD, chargée de mission prévention des déchets au SYBERT
- Géraldine BUTI, Adjointe à l'environnement pour la ville de Miramas
- Sylvie TUAILLON, Présidente du GIP Valodaé
- Yohan HECQUET, co-fondateur de la Guilde de l'Innovation à Lyon



**éVODIA**  
Établissement Vosgien d'Optimisation  
des Déchets par l'Innovation et l'Action

Marchés publics

Offres d'emplois

# Implication de l'équipe



## ➤ Mais aussi... engagement dans la réduction du gaspillage alimentaire

### COMMUNICATION / SENSIBILISATION



#### Auprès des enfants et des parents:

Activités périscolaires (réalisation d'affiches, clip vidéo, de menus, ambassadeurs du tri...)

Pesées des biodéchets

Distribution de flyers ZDZG

Commission Consultative  
Pause Déjeuner



#### Auprès des agents (restauration et animation):

Biodéchets, gaspillage alimentaire

Labellisation Ecocert

### Réduire le gaspillage alimentaire

#### Logistique:

Stock « tampon » et  
distribution au plus juste des  
repas

### ACTIONS

#### Menu:

Fiches d'appréciation du repas  
(indicateurs de consommation du repas)

Composition du repas, des goûters  
(salsifis + poisson pané)

#### Plat:

Bio, local, « fait maison », fromages à la  
coupe,  
Recette (salade verte aux radis, emmental  
râpé), composition collation, goûters



#### Distribution du plat:

Gestion du pain, coupe des fruits....



#### Grammages:

Pesées plus précises (adaptation des  
grammages aux besoins)



## 4. Gestion des biodéchets alimentaires



# Collecte des biodéchets des écoles et centres de loisirs



Commune de  
**Miramas**

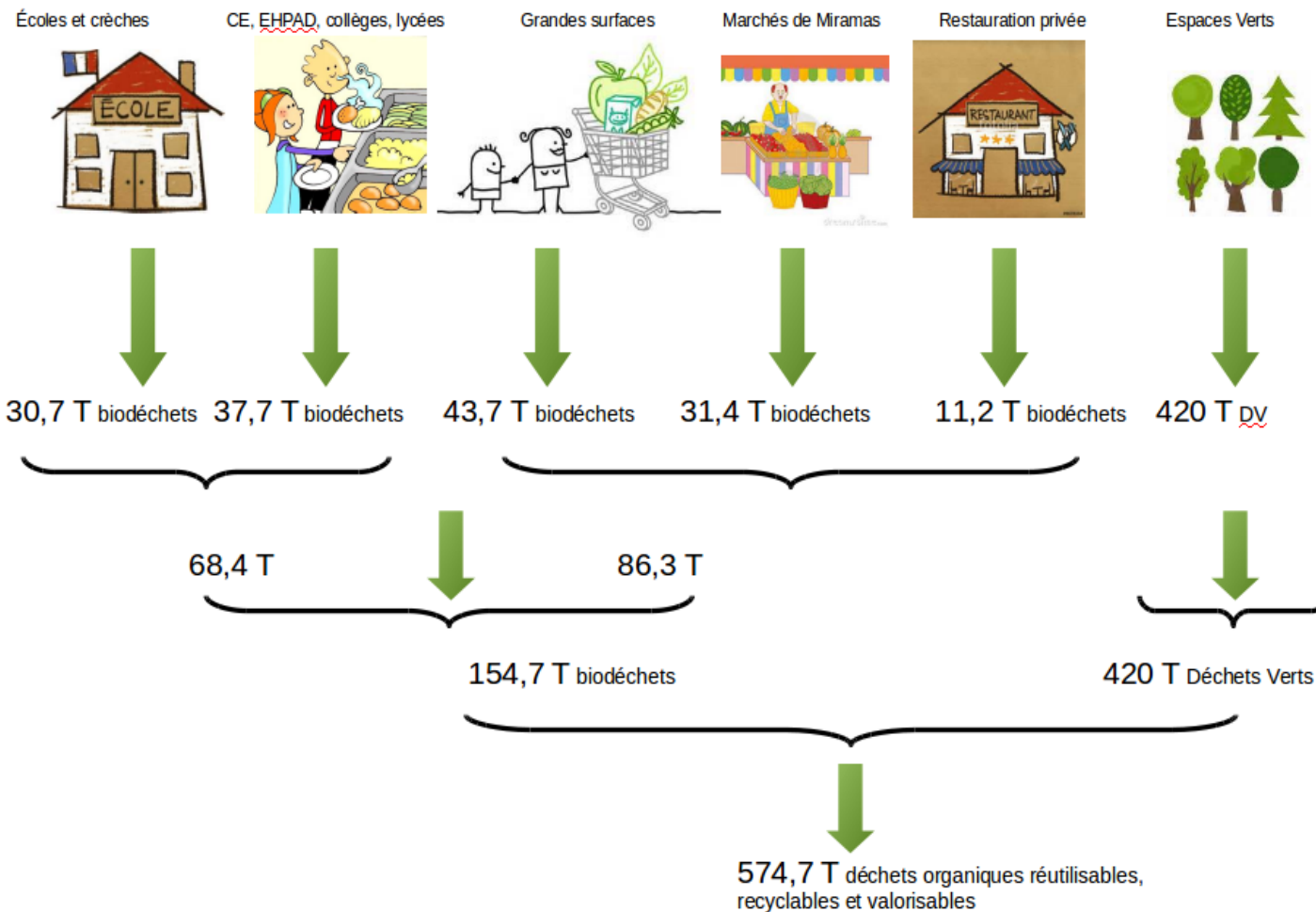
*témoignages*



# Pourquoi ? Gouvernance participative



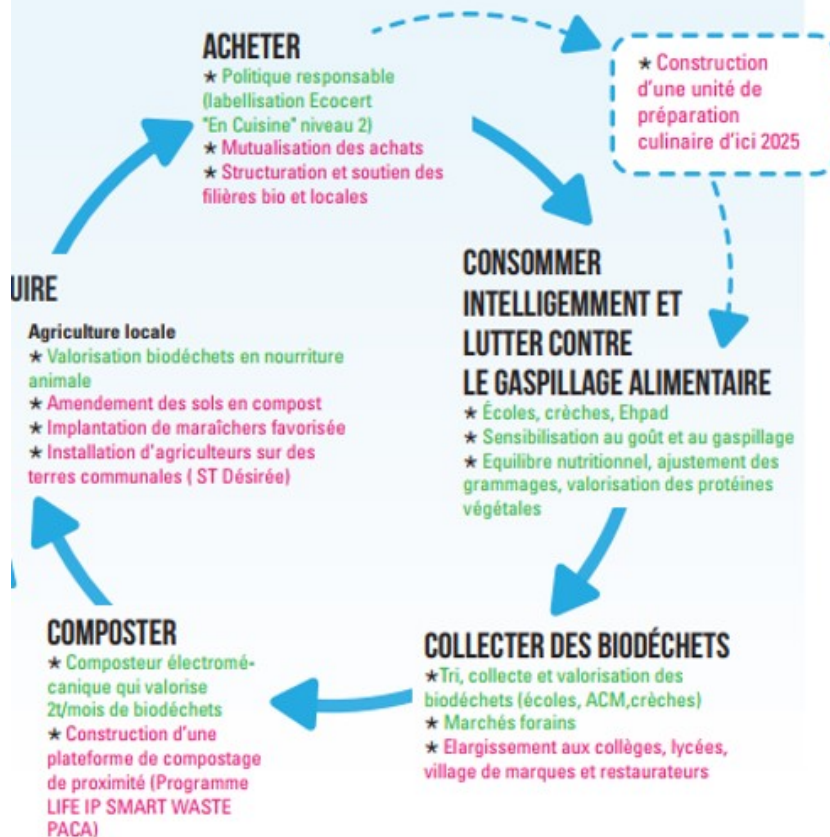
## > Gestion des biodéchets des cantines de Miramas



# > Le compostage des biodéchets



## MAIRIE ET ACTEURS DU TERRITOIRE



❖ Tous les biodéchets des cantines scolaires collectés et valorisés via un composteur électromécanique et compostage en bac depuis septembre 2021



❖ 20 tonnes collectées / an

❖ 17 établissements scolaires collectés tous les jours + 2 centres aérés et base de voile



❖ Volet écologique de la collecte : véhicules électriques utilisés pour la collecte,

❖ Poids moyen du gaspillage alimentaire : **97 g** par élève (moyenne nationale à **120 g**)

❖ Valorisation du compost qui est réutilisé dans les massifs de la ville par les espaces verts.



## > Suites

---

- Evolution de la campagne de ramassage des biodéchets : de 1 fois par jour à 2 fois par semaine pour essayer d'arriver à 1 fois par semaine
- Extension à l'espace repas Ambroise Croizat (ainés de la ville)
- Essai non concluant du composteur électro-mécanique pour notre fonctionnement
- Habitudes de tri prises par les élèves
- Restes de repas inférieurs à 100 g / élève (15% en dessous de la moyenne nationale)
- 25 tonnes de biodéchets détournées des OMR
- Va nous servir pour la mise en place d'une cuisine centrale





**MERCI DE  
VOTRE  
ATTENTION**

Hôtel de ville  
Place Jean-Jaurès  
13140 Miramas  
Tél. : 08000 13140

[www.miramas.fr](http://www.miramas.fr)



# Tour de table des partenaires

- une actualité ou un fait marquant à partager



# ACTUALITES CITEO



# Citeo – Actualités

---

- Vous pouvez toujours **candidater à nos Appels à Projets** et notamment :

## AAP Hors-Foyer



## AAP Réemploi



- Prenez date**  pour l'un de nos **Rdv du Tri** :

**28 novembre**  
Embrun (05)

**1er décembre**  
Cannes (06)

**8 décembre**  
Marseille (13)



# ACTUALITES REGION SUD



# BILAN de la formation à distance « MOOC »

1<sup>ère</sup> session du 30 juin 2023 au 03 septembre 2023

1 143

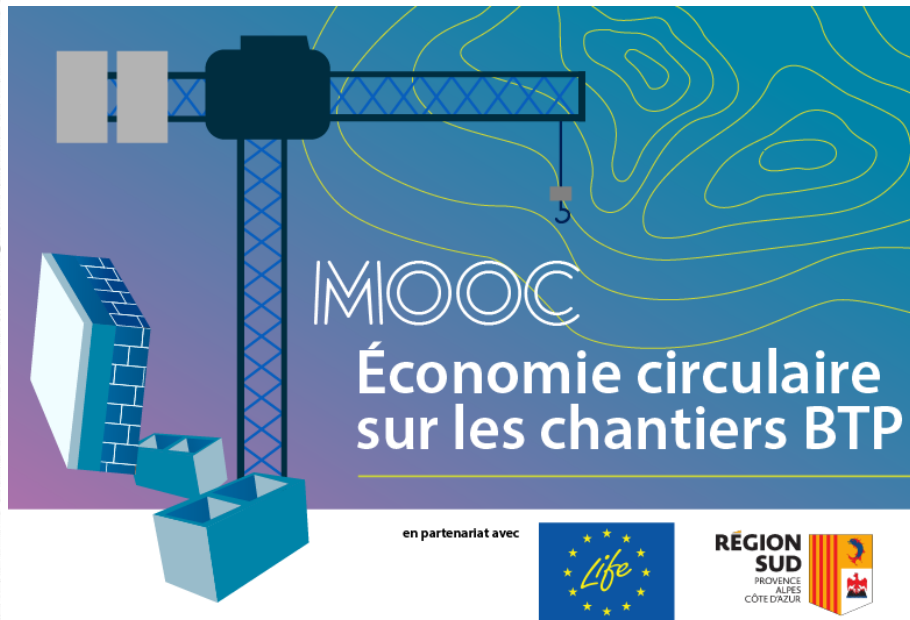
Apprenants  
inscrits

289

Participants  
actifs

155

Attestations  
de réussite  
délivrées



Les statistiques montrent qu'il y a un bon taux de participation et de réussite !

Les résultats sont donc positifs.

## 2<sup>nd</sup>e SESSION

- **23 octobre** : ouverture des inscriptions
- **13 novembre** : ouverture de la session 2
- **~10 janvier 2024** : fermeture de la session 2

## 3<sup>ème</sup> SESSION

- **En Avril /Mai**

NB : Ces dates sont à confirmer avec l'ADEME en fonction de l'ouverture des autres MOOC sur la plateforme MBD

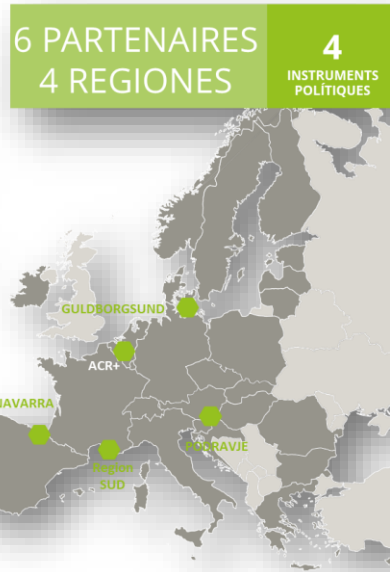
# LE PROJET INTERREG EUROPE INERTWASTE

(déchets issus de chantiers du BTP)



## Partenariat

- GOUVERNEMENT DE NAVARRE (ESPAGNE)
- GESTION ENVIRONNEMENTALE DE NAVARRE - GAN-NIK (ESPAGNE)
- ACR+ - ASSOCIATION DES VILLES ET RÉGIONS POUR LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES (BELGIQUE)
- AGENCE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DE PODRAVJE-MARIBOR (SLOVENIE)
- CONSEIL RÉGIONAL PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR (FR)
- MUNICIPALITÉ DE GULDBORGSUND (DANEMARK)



1<sup>er</sup> événement international du projet prévu les **14 et 15 novembre 2023 en Navarre** Espagne avec deux représentants des parties-prenantes

## Points clés :

- Comprendre les **variations réglementaires entre les pays partenaires**
- Elaborer un **lexique en anglais commun pour faciliter les échanges sur cette thématique**
- **Développer des synergies** entre partenaires et parties prenantes en Europe et partager les meilleures pratiques.
- Utiliser ce projet pour souligner que le terme « déchet » utilisé dans la réglementation européenne n'est pas adapté aux inertes.
- Interroger la **notion de cycle de vie des matériaux inertes** : les innovations et méthodes de construction notamment pour la construction en terre et le recyclage des déblais dans la construction.
- Participer à des visites de projets avec les parties prenantes et les partenaires du projet pour les futurs voyages d'étude.

# Prenez date !



[www.ordeec.org](http://www.ordeec.org)  
<https://www.lifeipsmartwaste.eu>  
<https://www.reseau-precip.org/>



Mardi 17 octobre de 14h à 17h - Atelier #51 « **Quelles solutions pour aider les acteurs du BTP à relever le défi du réemploi ?** »



Vendredi 19 octobre de 10h à 12h – Atelier #52 « **Comment l'imagerie spatiale peut participer à la lutte contre les dépôts sauvages et les installations illégales ?** »



Vendredi 8 décembre 2023 – Atelier #53 « **Comment développer des projets de vrac et de consigne sur notre territoire ? Témoignages des lauréats du premier AàP Vrac et Consigne de la Région Sud** »

## Et à venir fin 2023 et début 2024 :

- ✓ GT #11 **Déchets** issus de chantiers du **BTP** « **Comprendre le métabolisme territorial/urbain, la base d'une stratégie d'économie circulaire métropolitaine !** »
- ✓ Atelier #54 « **Tarification incitative** - En Pays de la Loire, 35% de population couverte, à peine 2% en Provence-Alpes-Côte d'azur. Pourquoi si peu de collectivités sont engagées dans la démarche en région ? »
- ✓ Atelier #55 « **Comment sont valorisés les 400 000 tonnes de composts et broyats produits en région annuellement par la trentaine de plateformes de compostage?** »
- ✓ ...



# Propos conclusifs



# Dates à retenir en 2024

- **Voyage d'étude sur la tarification incitative** le 16 novembre 2023 au Pays de Lunel et avec la participation du Gard Rhodanien
- Fin mars 2024 au Luc-en-Provence - **Une matinée « Economie Circulaire et déchets : Les élus parlent aux élus ! »**
- 11/12 ou 18/19 juin à Marseille - **la conférence de clôture du projet LIFE IP SMART WASTE** intégrant l'assemblée régionale ACR+, le réseau européen des territoires engagés en matière d'Economie Circulaire. Conférence dont la Région SUD est membre
- **4 EDUCTOUR « Economie Circulaire et déchets » à destination des élus :**
  - Entre le 1<sup>er</sup> et le 19 avril sur le territoire de Durance Luberon Verdon Agglomération (alpin)
  - Entre le 1<sup>er</sup> et le 23 février sur le territoire de la Communauté de Communes du Golfe de St Tropez (provençal)
  - Entre le 9 et 27 juin sur le territoire du Grand Avignon
  - En septembre/octobre sur les communes de Grasse, Mouans-Sartoux, Mougins et Valbonne (azuréen)

# Rappel de l'accompagnement Financier des Acteurs Régionaux

- **Un cadre d'intervention Economie Circulaire et Déchets** voté en octobre 2020
- **L'AAP Fonds Transition Juste** (fonds européens) **sur les Bouches-du-Rhône** (142 M€) clôturé le 9 mai 2023 - « Accélérer la transition juste des Bouches-du-Rhône »
- Des **AAP**
  - Vrac et Consignes clôturé le 13 janvier 2023, lauréats présentés le 8 décembre 2023 dans le cadre du 53<sup>ème</sup> atelier
  - AAP FILIDECHET - Développement des Filières Déchets clôturé le 31 mars 2023
- Un **portail de la Région SUD dédié aux Entreprises** (financement, formation, implantation,...)
- **risingSUD**, l'agence régionale de développement économique pour accompagner les projets, particulièrement mobilisée sur les enjeux écologiques et énergétiques



**MERCI POUR VOTRE  
ATTENTION !**

